

LES INDICATEURS TERRITORIAUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA LORRAINE - 2013



En partenariat avec :
DREAL Lorraine
INSEE Lorraine
SESGAR Lorraine
Agence de l'eau Rhin-Meuse

Séance Plénière du 8 février 2013



Les référents Développement Durable des commissions du CESE de Lorraine

Guy BERGÉ

Claude BERTSCH

Philippe BURON PILÂTRE

Pierre CHARLES

Pascale COMBETTES

Annie DRANT

Frantz EHRLACHER

Françoise GERARD

Frédéric MARION

Anne PEDON FLESCHE

Gérard RENOUARD

Alain SALVI

Gilles SCHAFF

Bernard STEPHAN

Les partenaires de la démarche en Lorraine

Pierre CHANDELIER et François STRAEHLI
pour le SESGAR Lorraine

Dominique ESTIENNE et Bruno DESJARDINS
pour la DREAL Lorraine

Bertrand KAUFFMANN et Jean-Jacques PIERRE
pour l'INSEE Lorraine

Paul MICHELET et Christian SZACOWNY
pour l'agence de l'eau Rhin Meuse

Coordination et suivi

Alexandre MAJERCSIK, secrétaire général

Christine PEPPOLONI, chargée de mission

Vincent HEIN, chargé de mission

Remerciements particuliers à Azélia Jung

Etudiante en Master Economie et Gestion des
Organisations Médico-sociales à l'Université Paris-
Dauphine, pour sa précieuse contribution dans le
cadre de son stage au CESEL.

**Ce rapport a été adopté à l'unanimité en
séance plénière du 8 février 2013.**

Avant-propos

La démarche « indicateurs territoriaux du développement durable » en Lorraine	Page 8
Le contexte socio-économique de la Lorraine	Page 9
Face aux limites du PIB, des indicateurs composites	Page 10

Tableau de Bord des indicateurs territoriaux du développement durable en Lorraine

Défi n° 1 - Consommation et production durables	Page 13
1.1. Agriculture biologique	Page 14
1.2. Déchets ménagers	Page 15
1.3. Prélèvements en eau	Page 16
Défi n° 2 - Société de la connaissance	Page 17
2.1. Dépenses de formation	Page 18
2.2. Diplômés du supérieur chez les jeunes	Page 19
2.3. Personnes sans diplôme	Page 20
2.4. Effort de recherche et développement	Page 21
2.5. Cadres des fonctions métropolitaines	Page 22
Défi n° 3 - Gouvernance	Page 23
3.1. Couverture de la population par un agenda 21 de proximité	Page 24
3.2. Mutualisation des dépenses intercommunales	Page 25
3.3. Participation aux élections	Page 26
3.4. Participation des femmes aux instances politiques	Page 27
3.5. Territoire couvert par un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau	Page 28
Défi n° 4 - Changement climatique et énergies	Page 29
4.1. Evolution des températures	Page 30
4.2. Consommation d'énergie des secteurs d'activité	Page 31
4.3. Consommation et production d'électricité renouvelable	Page 32
4.4. Emissions de gaz à effet de serre	Page 33
Défi n° 5 - Transport et mobilité durables	Page 34
5.1. Rail et fluvial dans le transport de marchandises	Page 35
5.2. Actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence	Page 36
5.3. Utilisation des transports en commun pour les déplacements domicile-travail	Page 37
5.4. Ventes de voitures électriques ou hybrides	Page 38

Défi n°6 - Conservation et gestion durables de la biodiversité et des ressources naturelles	Page 39
6.1. Aires protégées	Page 40
6.2. Populations d'oiseaux	Page 41
6.3. Artificialisation des sols	Page 42
6.4. Qualité des eaux superficielles	Page 43
6.5. Qualité des eaux souterraines	Page 46
Défi n°7 - Santé publique, prévention et gestion des risques	Page 47
7.1. Espérance de vie	Page 48
7.2. Accès aux soins	Page 49
7.3. Qualité de l'air	Page 50
7.4. Mortalité prématurée	Page 51
7.5. Suicides	Page 52
7.6. Risques industriels	Page 53
Défi n°8 - Démographie et inclusion sociale	Page 54
8.1. Pauvreté monétaire	Page 55
8.2. Chômage	Page 56
8.3. Logement financièrement accessible	Page 57
8.4. Taux d'emploi	Page 58
8.5. Inégalités de revenus	Page 59
8.6. Dépendance	Page 60
8.7. Femmes et emplois « cadres »	Page 61
Annexes, index des sources, tableau récapitulatif des classements	Page 63

AVANT-PROPOS



La démarche

Le contexte

Des indicateurs composites

La démarche « indicateurs territoriaux du développement durable » en Lorraine

Au plan international, européen, national et local, le développement durable est devenu une notion partagée par un nombre de plus en plus important d'acteurs. Se définissant comme « un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », le développement durable s'inscrit naturellement en transversalité de trois piliers : l'économie, le social et l'environnement.

Une déclinaison opérationnelle de cette exigence se retrouve dans les indicateurs territoriaux du développement (ITDD). Véritables outils d'accompagnement de la mise en œuvre territoriale du développement durable, ils ont fait l'objet de multiples travaux et définitions : SNDD, CGDD, ARF, Ceser de France, INSEE, entre autres.

Le Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine a souhaité apporter sa contribution. Cette volonté est pour ainsi dire naturelle au regard de la dimension environnementale que lui a donné le législateur par la loi du 16 décembre 2010. Elle se fonde également sur l'expertise reconnue de l'Assemblée consultative régionale notamment au travers de sa Situation Economique, Sociale et Environnementale annuelle (<http://ces.lorraine.eu/jahia/Jahia/pid/1170>) qui développe, via plus de 300 indicateurs, la situation de la Lorraine en reprenant les trois piliers évoqués ci-dessus, mais aussi par le Tableau de Bord Mensuel (<http://ces.lorraine.eu/jahia/Jahia/pid/2663>).

Le Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine a fait le choix, pour illustrer 8 des 9 défis de la Stratégie Nationale du Développement Durable, de retenir 39 indicateurs. La sélection de ces critères s'est faite en tenant compte de leur cohérence, de leur pertinence, de leur fiabilité et de leur exploitabilité. Le CESE de Lorraine a également choisi d'ouvrir ce travail à des partenaires extérieurs (**DREAL Lorraine, INSEE Lorraine, SESGAR Lorraine et Agence de l'eau Rhin-Meuse**) afin de bénéficier de leur expertise complémentaire et renforcer ainsi la pertinence et la finesse de ces indicateurs.

Ceux-ci doivent avoir pour finalité de servir les acteurs publics territoriaux dans la conduite et l'analyse de leurs politiques en matière de développement durable. C'est pourquoi le CESE de Lorraine a fait part au Conseil Régional de Lorraine des travaux menés afin qu'une contribution commune puisse être établie.

Enfin, la définition des indicateurs territoriaux du développement durable doit être partagée et construite avec les citoyens sous une forme, une méthode et un calendrier qui restent à définir. Cette étape s'inscrit dans les préoccupations actuelles visant à renforcer la participation de la société civile à l'élaboration des politiques publiques en général et aux réflexions sur les nouvelles mesures de la richesse et du progrès social en particulier.

Le contexte socio-économique de la Lorraine

Une région européenne...

L'un des principaux éléments d'identification de la Lorraine réside dans ses relations intenses avec ses voisins européens. En effet, près de 20% de son PIB est généré par les exports qu'elle réalise dans la seule zone euro. La part des entreprises dépendant d'investissements étrangers européens est également supérieure à la moyenne nationale. Elle présente un environnement transfrontalier inédit, étant voisine de trois pays : la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne. 9,3% des actifs occupés de la région travaillent à l'étranger.

... en première ligne des mutations industrielles...

La Lorraine fait partie des régions européennes de tradition industrielle. Aujourd'hui, les mutations des industries de base continuent de peser sur sa dynamique économique de la région. Les évolutions du PIB, de l'emploi et de la démographie font état d'un décrochage de la Lorraine par rapport à la tendance nationale.

Depuis le début de ce siècle, avec le deuxième choc de l'emploi industriel (2003-2004), la crise des subprimes (2008-2009) et la crise des dettes souveraines (depuis 2011), la Lorraine est la région qui a le plus souffert de la désindustrialisation. Elle connaît ainsi un niveau historique de son chômage, avec plus de 165 000 demandeurs d'emplois, une situation qu'elle n'avait pas connue lors de la crise des industries de base (mines, sidérurgie, textile).

... au cœur d'une fracture nationale...

La Lorraine n'est pas totalement isolée dans ses évolutions économiques et sociales. 8 régions françaises (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA, Rhône Alpes, Bretagne, Pays de Loire et Poitou-Charentes) ont capté 65% de la croissance démographique et 70% des créations d'emploi entre 1999 et 2009 alors qu'elles représentent 45% de la population et 42% des emplois. Il se dessine ainsi une nouvelle France. Cette France à deux vitesses se matérialise par un 2ème groupe de régions dont la croissance démographique est très faible, voire nulle et dans lesquelles la croissance des emplois est très faible également. Ces 12 Régions sont géographiquement localisables: elles se situent principalement au Nord d'une ligne Le-Havre-Grenoble. Un sous-groupe peut y être matérialisé, regroupant la Lorraine, la Picardie, La Franche-Comté et la Bourgogne. 4 régions qui perdent des emplois et connaissent une démographie très faible.

... et qui fait face à des défis

La Lorraine est à la croisée des chemins. Elle doit accompagner les reconversions de son économie en se basant sur ses savoir-faire, en intégrant les spécificités d'une économie circulaire et peu émettrice de CO2, en profitant de sa place inédite dans l'économie européenne, et en accompagnant les défis sociaux tels que l'élévation des niveaux de qualification mais aussi le vieillissement de sa population.

Face aux limites du PIB, des indicateurs composites

Le PIB est aujourd'hui un indicateur insuffisant pour mesurer la performance de nos sociétés. Il peut inclure des éléments néfastes pour la société et/ou l'environnement (ex : vente d'armes, extraction de ressources naturelles, ...), et ne permet pas de mesurer ni la performance sociale (inégalités, santé, bien-être, solidarité, ...) ni l'impact sur l'environnement de nos modes de développement (consommation de ressources, rejets polluants, pression sur la biodiversité, ...).

Face à ces limites, de nombreux travaux ont proposé l'élaboration d'indicateurs composites (incluant plusieurs « sous-indicateurs » synthétisés en un seul), comme l'ISS (Indicateur de Santé Sociale, voir annexe) ou l'IDH2 (l'Indicateur de Développement Humain des Nations Unies revu au niveau des régions françaises). Un premier aperçu sur les classements des régions en fonction du PIB par habitant, de l'ISS ou de l'IDH2 montre qu'il peut y avoir un décalage important selon les notions mesurées (Ile-de-France, Bretagne, PACA, Limousin, par exemple).

Comparaison des régions en fonction de 3 critères (PIB/habitant, ISS et IDH2)

	PIB/tête	Rang PIB/Tête	ISS	Rang ISS	IDH 2	Rang IDH 2
Île-de-France	47 696 €	1	48,2	17	0,788	1
Rhône-Alpes	30 513 €	2	61,8	7	0,763	3
Provence - Alpes - Côte d'Azur	28 500 €	3	43,9	19	0,735	10
Alsace	28 285 €	4	65,6	5	0,742	7
Champagne-Ardenne	27 917 €	5	51,1	16	0,687	20
Haute-Normandie	27 584 €	6	46,6	18	0,693	18
Pays de la Loire	27 375 €	7	66,3	3	0,746	6
Aquitaine	27 322 €	8	60,9	8	0,755	4
Midi-Pyrénées	27 254 €	9	62,1	6	0,765	2
Bretagne	26 530 €	10	67,6	2	0,755	5
Bourgogne	26 459 €	11	57,7	13	0,721	14
Centre	26 449 €	12	59,1	11	0,736	9
Auvergne	25 260 €	13	65,9	4	0,735	11
Poitou-Charentes	25 010 €	14	59,5	10	0,733	13
Franche comté	24 908 €	15	60,5	9	0,733	12
Nord - Pas-de-Calais	24 683 €	16	33,3	22	0,651	22
Basse-Normandie	24 536 €	17	58	12	0,703	16
Lorraine	24 497 €	18	53,7	15	0,696	17
Limousin	24 296 €	19	71,3	1	0,742	8
Picardie	23 872 €	20	38,4	21	0,664	21
Corse	23 803 €	21	54,8	14	0,689	19
Languedoc-Roussillon	23 741 €	22	42,5	20	0,711	15
France	30 700 €		53,8		0,737	

Sources : INSEE et calculs D2DPE Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais

Cf. annexes pour les variables composant l'ISS et l'IDH2

TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS TERRITORIAUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE



**39 indicateurs
8 défis**

Les 39 indicateurs présentés dans ce document sont regroupés selon les défis de la Stratégie Nationale pour le Développement Durable (SNDD). Les « défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde » sont cependant difficilement mesurables au niveau régional et ne sont pas présents dans ce tableau de bord.

Les indicateurs ont été construits dans un contexte en pleine évolution, en fonction d'outils qui ne sont pas encore définitivement arrêtés. Ils tentent d'illustrer les principaux défis de la Lorraine en matière de développement durable. Dans la mesure du possible, ils doivent permettre une comparaison entre les régions françaises et donner une information sur les tendances d'évolution en Lorraine.

Défi n°1 - Consommation et production durables	Page 13
Défi n°2 - Société de la connaissance	Page 17
Défi n°3 - Gouvernance	Page 23
Défi n°4 - Changement climatique et énergies	Page 29
Défi n°5 - Transport et mobilités durables	Page 34
Défi n°6 - Conservation et gestion durables de la biodiversité et des ressources naturelles	Page 39
Défi n°7 - Santé publique, prévention et gestion des risques	Page 47
Défi n°8 - Démographie et inclusion sociale	Page 54

Défi n°1 - Consommation et production durables

L'enjeu principal de ce défi est d'orienter les modes de production et de consommation vers des utilisations en ressources naturelles plus raisonnables, optimales et responsables, dans le but d'opérer un découplage entre croissance économique et impact environnemental.

Les objectifs sont la lutte contre les exploitations excessives de ressources naturelles et les externalités négatives affectant la diversité biologique et les principaux équilibres naturels. Producteurs et consommateurs doivent se mobiliser pour valoriser une économie durable, circulaire, qui relève de changements profonds mais nécessaires à la limitation de l'empreinte écologique de nos systèmes productifs.

Détail du chapitre

- 1.1 Agriculture biologique
- 1.2 Déchets ménagers
- 1.3 Prélèvements en eau

➔ Pour aller plus loin : mesure des activités et emplois de l'économie verte, des labellisations et certifications environnementales et de gestion durable des ressources

1.1 Agriculture biologique

Source : DRAAF	Date : 2011
Position de la Lorraine : ☹️ (14ème rang des régions)	Part de la SAU en bio en Lorraine : 3% (3,4% en France)
Evolution en Lorraine : 😊 (+14,7 points entre 2009 et 2010)	Objectifs nationaux : 6% en 2012, 20% en 2020 (SNDD)

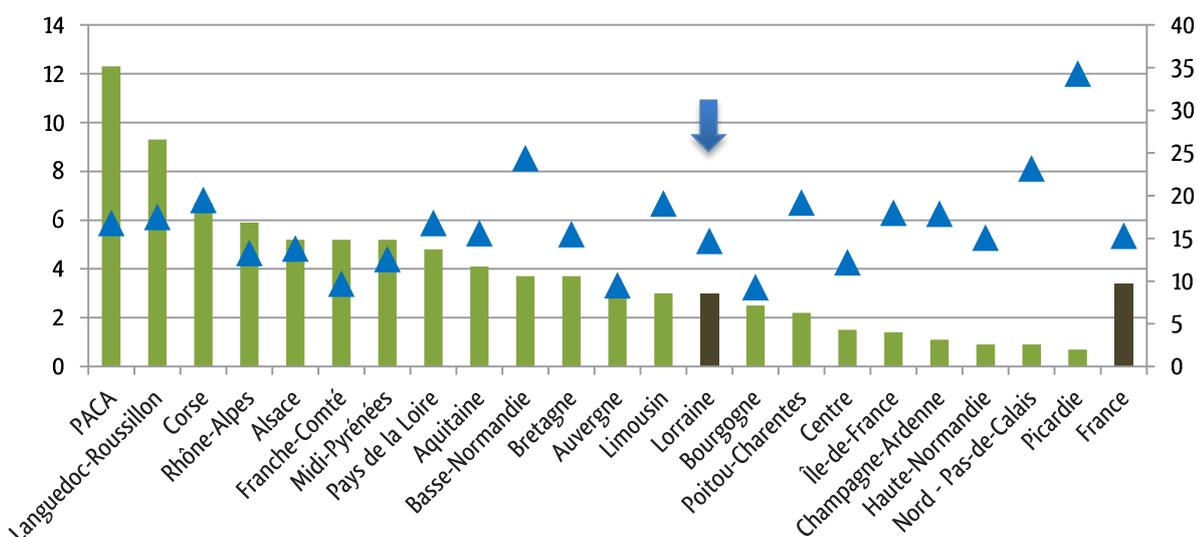
L'agriculture biologique (AB) établit un système de gestion durable pour l'agriculture. Dans cet indicateur, la superficie totale en agriculture biologique comprend à la fois les surfaces « certifiées bio » et les surfaces en conversion. (Voir annexe).

En France, pour l'année 2010, 23 135 exploitations utilisent un mode de production biologique pour 3,4% de la SAU. En l'espace d'un an, ce sont 2 500 exploitations et 15% de surfaces supplémentaires. La loi Grenelle I et la SNDD ont fixé pour objectif de cultiver en agriculture biologique 6% de la surface agricole utile en 2012 et 20% en 2020.

Une forte disparité territoriale est visible entre les régions. La Lorraine, avec 3% de la SAU cultivée en BIO se positionne sous la moyenne nationale et pointe au 14ème rang des régions. La surface augmente de 14,7% en un an, une hausse inférieure à celle enregistrée en 2010 (+37%). La plupart des régions présentant de faibles parts de SAU en agriculture biologique montrent des progressions importantes entre l'année 2010 et 2011.

En 2007, au niveau de la **Grande-Région**, la Sarre était en tête des productions bio, avec 9,36% de la SAU concernée, devant la Rhénanie-Palatinat (3,6%), La Wallonie (2,68%), le Luxembourg (2,58%) et la Lorraine (1,67%).

Part de la SAU en agriculture biologique (■) et évolution (▲), (%)



➔ Pour aller plus loin : part du BIO produit dans la région consommée sur place

1.2 Déchets ménagers

Source : Ademe, SOeS, enquête collecte 2007	Date : 2007 (+2009)
Position de la Lorraine : ☹️ (20ème rang des régions métropolitaines)	Taux de valorisation : 23,4%
Evolution en Lorraine : 😊 (+10 points entre 2005 et 2009)	Moyenne nationale : 33,5%
	Objectifs nationaux : 2012 : 35%, 2015 : 45% (Grenelle)

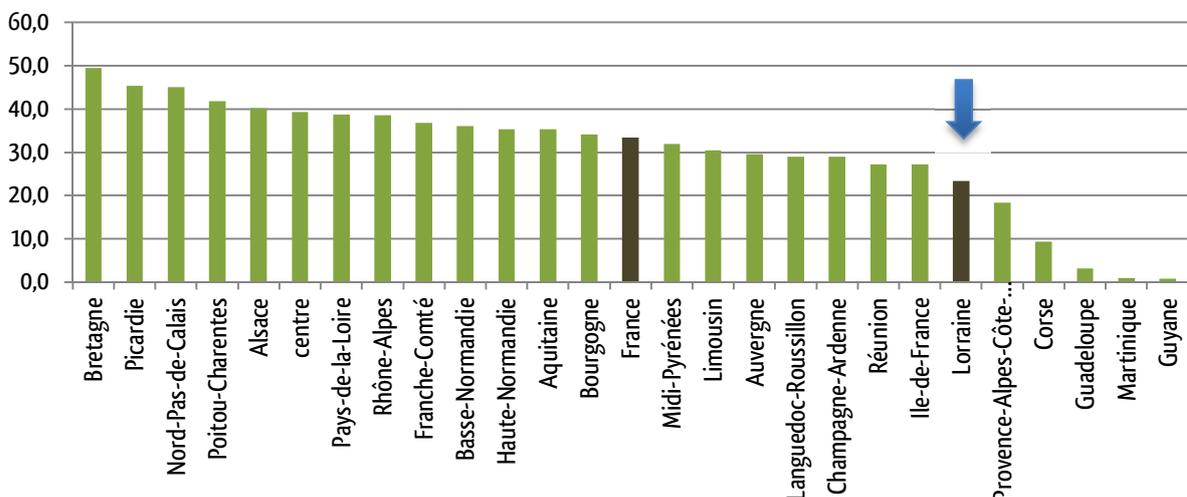
La quantité de déchets produite est un témoin direct du style de vie de la population, et les déchets constituent toujours une perte d'utilité, dans la mesure où les processus de valorisation ne concernent pas encore la totalité des déchets collectés. Par ailleurs, la part des déchets recyclés ne compense pas la perte initiale de ressources, l'objectif étant de réduire au maximum la quantité de déchet produite (Cf. Annexe).

En 2007, la quantité de déchets collectés était d'environ 38 millions de tonnes en France. Les ordures ménagères résiduelles constituent plus de la moitié des déchets collectés, avec un ratio par habitant qui diminue légèrement de 327 à 316 kg/habitant entre 2005 et 2007. A l'inverse, le tri sélectif du verre et des matériaux secs est en augmentation, les quantités collectées sont passées de 69 à 74 kg/habitant.

En Lorraine, 1,3 millions de tonnes de déchets ménagers ont été collectés en 2007, avec un taux de valorisation parmi les moins bons des régions françaises (23,4%, contre une moyenne de 33,5%).

D'après les rapports de l'ADEME Lorraine, les données 2009 sont plus encourageantes. En 4 ans, le taux de valorisation est passé de 20,7% à 30,8% dans la région et la quantité de déchets collectés a stagné entre 2007 et 2009 (566kg/hab).

Taux de valorisation (matière et organique) des déchets ménagers en 2007 (%)



1.3 Prélèvements en eau

Source : SOeS, d'après Agences de l'eau	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☺ (12ème rang des régions, inférieur à la moyenne nationale)	Prélèvement total par habitant : 162m ³ /hab Moyenne nationale : 186m ³ /hab

Les objectifs nationaux d'après la loi Grenelle 1 cherchent à garantir l'approvisionnement durable en eau de bonne qualité propre à satisfaire les besoins essentiels des citoyens.

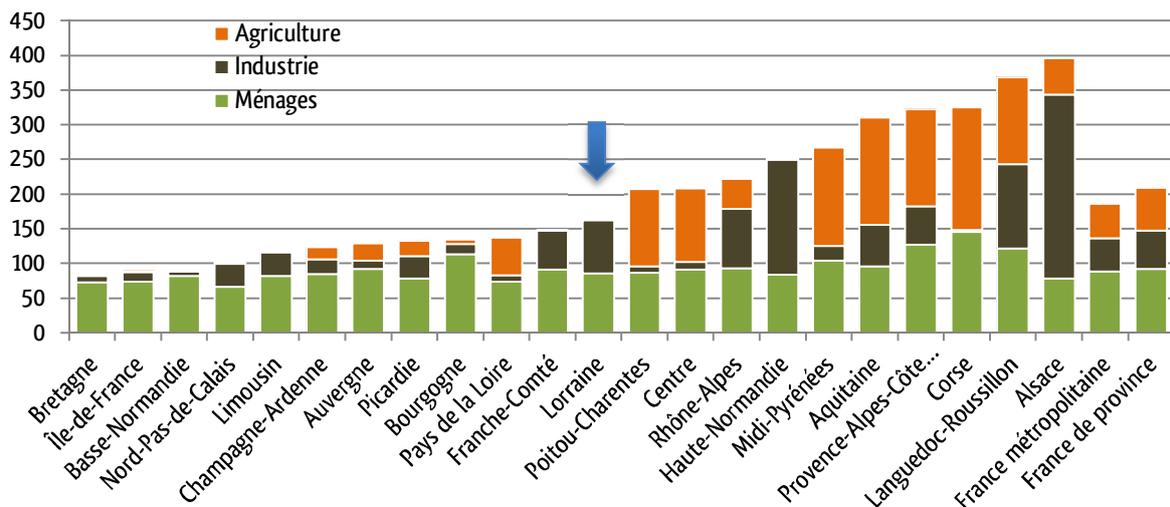
Les prélèvements totaux d'eau par habitant sont de 162m³ par habitant en Lorraine, contre une moyenne nationale de 186 m³/hab.

Le secteur de l'industrie présente des différences régionales marquées, en lien avec le tissu productif des régions. C'est le secteur qui prélève les plus faibles volumes d'eau à l'échelle nationale (25,5% au niveau national, ce qui n'est pas le cas en Lorraine : 47%). Les prélèvements pour l'agriculture dépendent des

caractéristiques et des variations climatiques locales, de la nature des sols, mais aussi des types de cultures pratiquées, le maïs, la pomme de terre et les légumes frais figurant parmi les plus irrigués. La Lorraine se démarque sur ce point, puisque sa consommation en eau pour le secteur agricole est quasi nulle en 2009.

Pour la consommation des ménages, 89 m³ par habitant sont prélevés chaque année, avec un maximum de 145m³ d'eau prélevés en Corse contre un minimum de 73 m³ en Bretagne. La Lorraine, avec une consommation de 86 m³ d'eau par habitant, se trouve sous la moyenne nationale.

Consommation d'eau selon les secteurs (m³ par habitant, 2009)



➔ Pour aller plus loin : analyse de l'évolution des secteurs les plus consommateurs et des spécificités territoriales (climatiques, économiques etc.)

Défi n°2- Société de la connaissance

Le concept de société de la connaissance décrit les effets vertueux induits par l'acquisition et la large diffusion des informations et technologies sur la société et l'économie.

Toute évolution réglementaire et dépense en matière d'éducation, de formation tout au long de la vie, de culture au sens large, de recherche-développement-innovation, représentent des investissements de long terme.

Détail du chapitre

- 2.1 Dépenses de formation
- 2.2 Diplômés du supérieur chez les jeunes
- 2.3 Personnes sans diplôme
- 2.4 Effort de recherche et développement
- 2.5 Cadres des fonctions métropolitaines

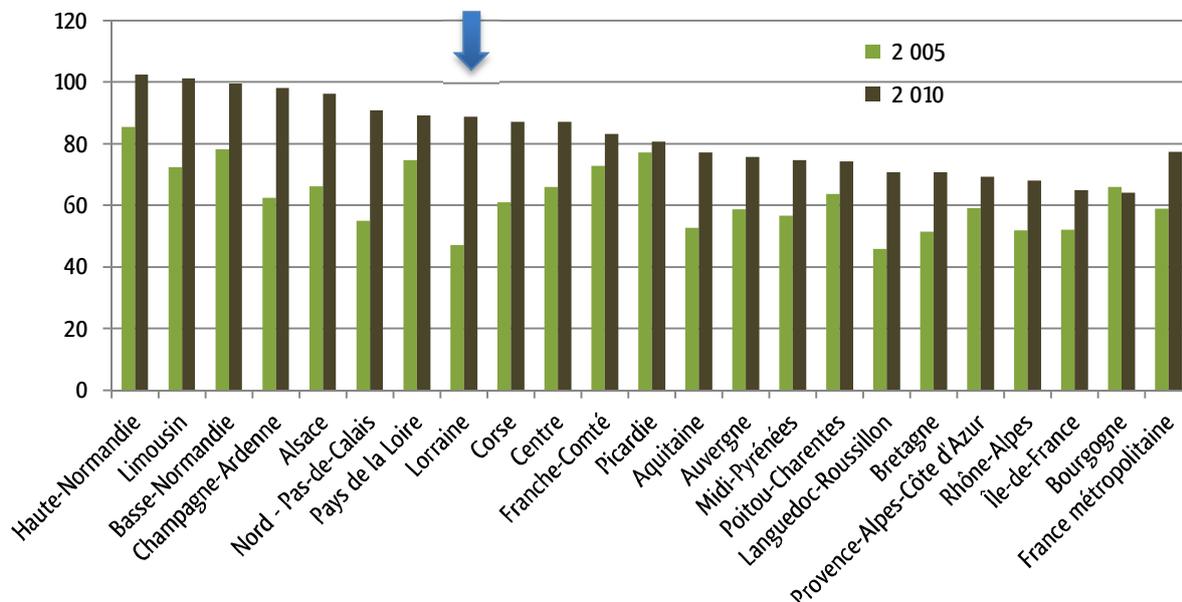
2.1 Dépenses de formation

Source : DARES	Date : 2005 et 2010
Position de la Lorraine : 😊 (8ème rang des régions)	Dépenses par habitant : 88,80€ Moyenne nationale : 77,40€
Evolution en Lorraine : 😊 (+88% en 5 ans)	

L'indicateur retenu permet d'évaluer les dépenses des Conseils Régionaux pour leurs domaines de compétences en matière de formation et d'apprentissage, rapportée au nombre d'habitants de chacune des régions. Ces dépenses couvrent l'ensemble des champs suivants : **formation professionnelle continue, les formations sanitaires, sociales ou artistiques, l'apprentissage, l'accueil, l'information et l'orientation.**

La Lorraine se situe au-dessus de la moyenne nationale (88,80€/hab. contre 77,40€/hab.). Elle est la région pour laquelle les dépenses par habitant ont le plus augmenté entre 2005 et 2010.

Dépenses des Conseils Régionaux pour la formation et l'apprentissage (en euros par habitant)



➔ Pour aller plus loin : dépenses de formation professionnelle réalisées par les entreprises et les autres pouvoirs publics

2.2 Diplômés du supérieur chez les jeunes

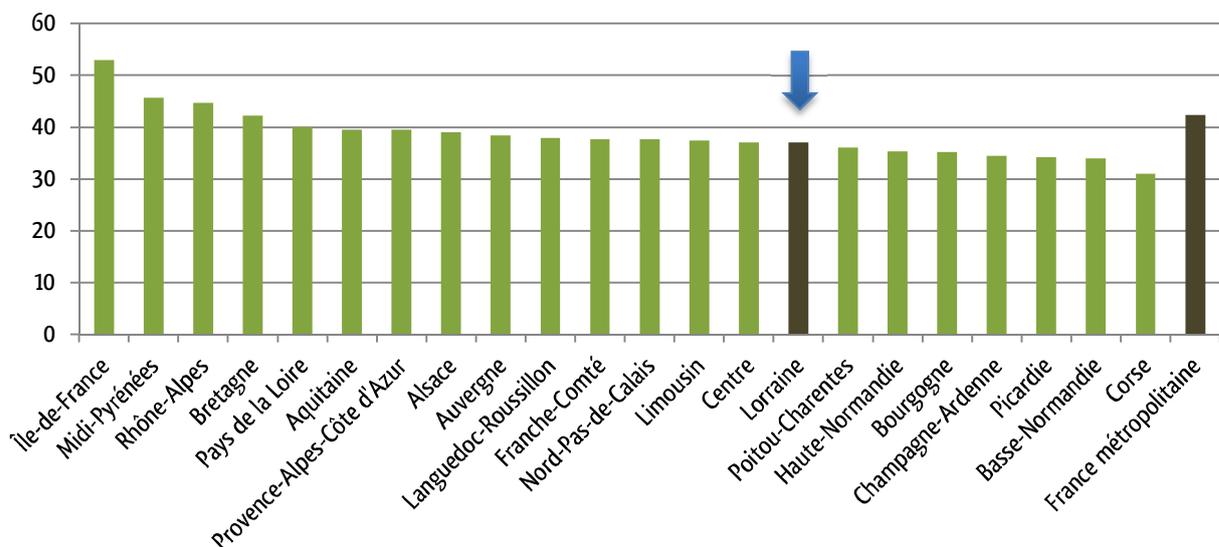
Source : INSEE, RP 2009, exploitation principale	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☹️ (15ème rang des régions)	Part des 25-34 ans diplômés du supérieur : 37%
Evolution en Lorraine : 😊 (+4 points entre 2006 et 2009)	Moyenne nationale : 42% (39% hors Île-de-France)

L'objectif européen est de parvenir à 50% d'une classe d'âge détentrice d'un diplôme du supérieur. Avec le remplacement des plus anciennes générations, le niveau d'études s'élève progressivement. Au total, 53% des jeunes d'une génération actuelle accèdent à l'enseignement supérieur à la rentrée suivant leur réussite au baccalauréat, ou un an plus tard.

Dans la population des 25-34 ans, la part des diplômés du supérieur place la Lorraine au 15ème rang des régions métropolitaines (37% contre 42% en France métropolitaine et 39% en Province).

Cependant, la part des diplômés du supérieur (1er et 2ème cycle) dans la population des 25-34 ans est en augmentation dans la région.

Part des 25-34 ans diplômés du supérieur (BAC+2 et + ; en %)



2.3 Personnes sans diplôme

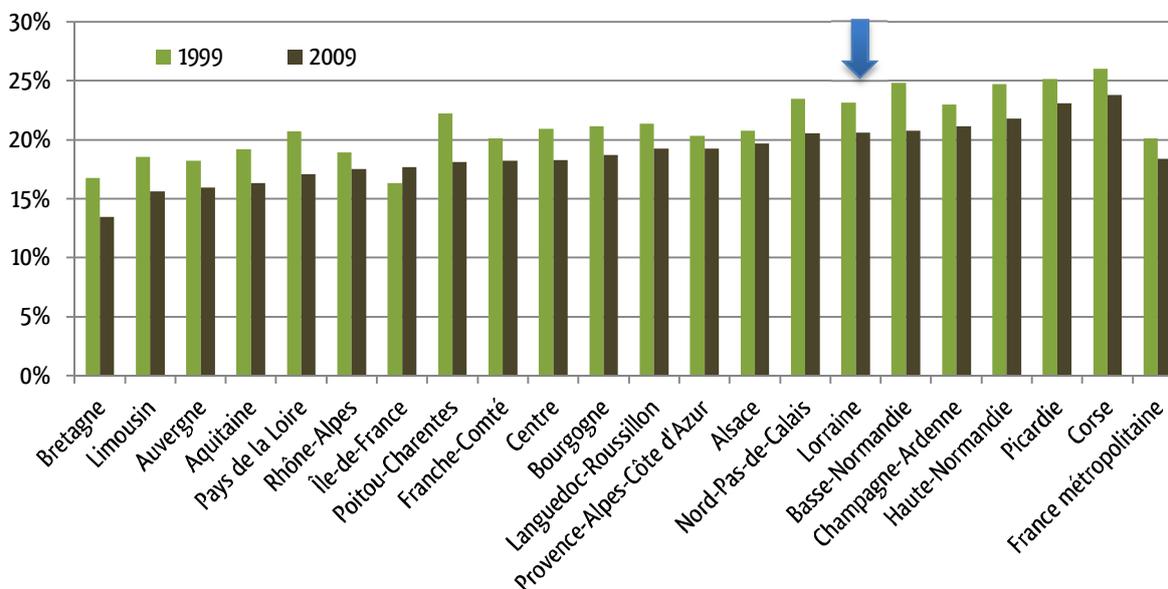
Source : INSEE	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☹️ (16ème rang des régions)	En 2009, la part des non-diplômés dans la population de plus de 15 ans est de 20,6% en Lorraine contre 18,4% en France métropolitaine.
Evolution en Lorraine : 😊 (-2,5 points en 10 ans)	

L'indicateur mesure, dans la population totale de plus de 15 ans non-inscrite dans un établissement scolaire, la part des personnes qui ne sont titulaires d'aucun diplôme. Il est important dans la mesure où le diplôme continue d'être le meilleur rempart contre le chômage.

La Lorraine se situe au 16ème rang des régions avec une part de non diplômés s'élevant à 20,6%, contre une moyenne de 18,4% en France métropolitaine.

Cette part a tendance à réduire continuellement sur le long terme. En effet, parmi les jeunes, elle est désormais plus faible (11,9% pour les 25-34 ans en 2009 en Lorraine et 11,8% en France métropolitaine).

Part de la population non scolarisée de plus de 15 ans sans diplôme (%)



2.4 Effort de recherche et développement

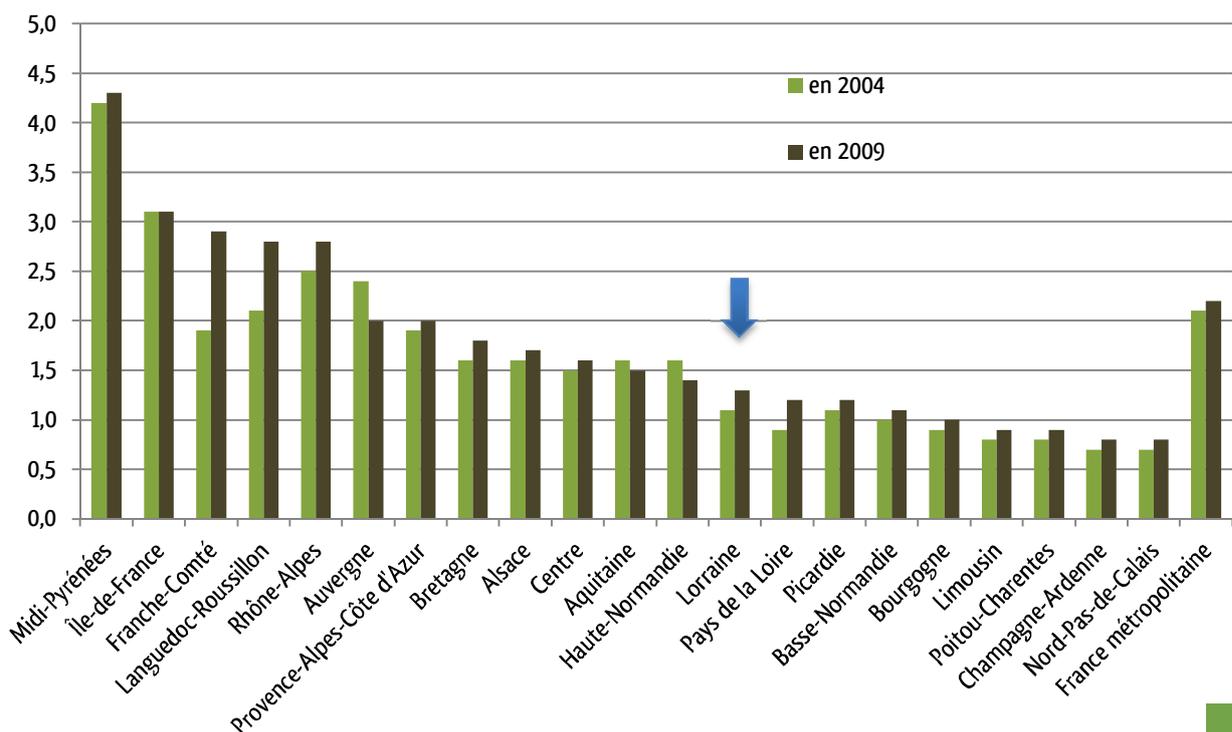
Source : INSEE	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☹️ (13ème rang des régions)	Part des dépenses de R&D dans le PIB : 1,3%
Evolution en Lorraine : 😊 (+0,2 point par rapport à 2004)	Moyenne nationale : 2,2% (1,8% hors Île-de-France)

Les dépenses de R&D englobent toutes les ressources utilisées pour la réalisation de la Recherche et du développement. Ce poste inclut les dépenses courantes de personnel, les dépenses de fonctionnement, ainsi que les dépenses de capital (bâtiments et équipements par exemple). Les dépenses sont rapportées ici au PIB de la région.

A noter que la part des dépenses privées de R&D est sous-représentée en Lorraine. Elles ne représentent que 42% du total des dépenses de R&D, plaçant la Lorraine au 15ème rang des régions. En termes de dépenses publiques, la Lorraine se place au 8ème rang des régions pour leur importance dans l'effort de R&D.

La Lorraine est au 13ème rang des régions, avec un effort de R&D évalué à 1,3% de son PIB en 2009. Ce taux d'effort augmente néanmoins de 0,2 point depuis 2004, contre une progression de +0,1 point pour la moyenne française.

Niveau de dépense en R&D rapporté au PIB (%)



2.5 Cadres des fonctions métropolitaines

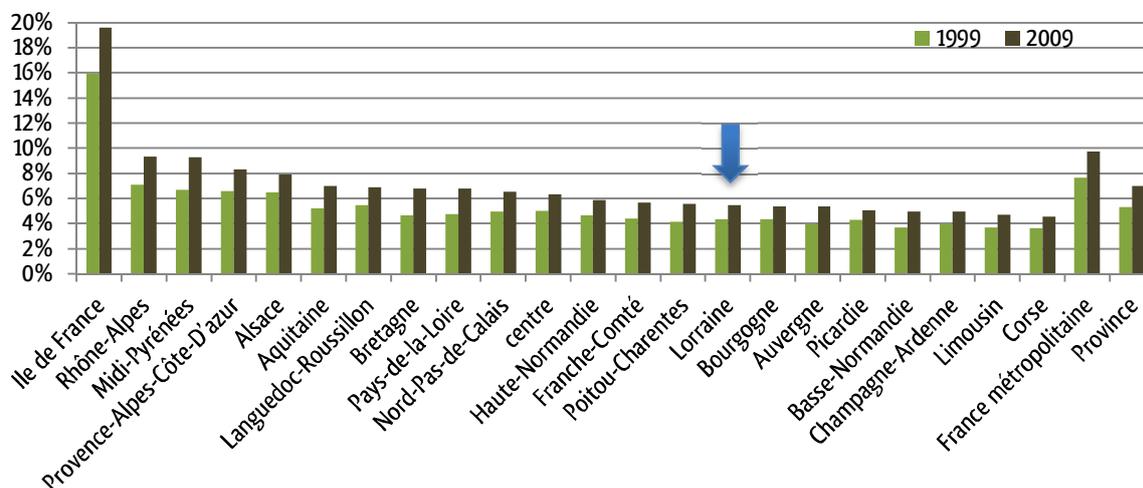
Source : INSEE, Recensement de la population	Date : 1999-2009
Position de la Lorraine : ☹️ (15ème rang des régions)	Part des CFM dans l'emploi total : 5,5%
Evolution en Lorraine : 😊 (+1,1 point par rapport à 1999)	Moyenne nationale : 9,7% (7% hors Île-de-France)

La part des cadres des fonctions métropolitaines est un indicateur de l'insertion des régions et des villes dans l'économie de la connaissance et de leur rayonnement décisionnel. Ces emplois stratégiques, à contenu décisionnel élevé, se concentrent majoritairement dans les métropoles. Ils correspondent aux cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés de ces 5 fonctions: **Conception-recherche** : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation (exemples de métiers : chercheurs de la recherche publique, ingénieurs développement en informatique) ; **Prestations intellectuelles** : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise (exemples de métiers : avocats, architectes libéraux, juristes) ; **Commerce interentreprises** : professions en relation directe avec le commerce de gros

et le commerce entre les entreprises (exemples de métiers : cadres ou ingénieurs commerciaux ou technico-commerciaux); **Gestion** : professions de de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance (exemples de métiers : cadres des banques, de la finance, de la gestion des ressources humaines) ; **Culture-loisirs** : professions de la culture et des loisirs (exemples de métiers : journalistes, artistes, auteurs littéraires, scénaristes).

Avec 5,5% de l'emploi total en 2009, la part des cadres des fonctions métropolitaines place la Lorraine au 15ème rang des régions. Ils sont 47 171 personnes à occuper ce type d'emplois dans la région sur les 2,5 millions recensés en France métropolitaine.

Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total (%)



Défi n°3- Gouvernance

Ce défi est traduit dans l'art 43 de la Loi dite Grenelle 2 : « Construire une nouvelle économie conciliant protection de l'environnement, progrès social et croissance économique, exige de nouvelles formes de gouvernance, favorisant la mobilisation de la société par la médiation et la concertation ».

La mesure de la bonne gouvernance est par nature plus qualitative. Elle peut porter sur l'analyse de la représentativité de la classe politique (parité), sur sa capacité à conduire des projets en partenariats (mutualisation) et à associer le citoyen aux réflexions et/ou décisions sur les politiques publiques (participation des citoyens aux projets de territoires et aux élections locales).

Détail du chapitre

- 3.1 Couverture de la population par un agenda 21
- 3.2 Mutualisation des dépenses intercommunales
- 3.3 Participation aux élections
- 3.4 Participation des femmes aux instances politiques
- 3.5 Territoire couvert par un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

3.1 Couverture de la population par une démarche Agenda 21 de proximité

Source : MEDDTL - CGDD, Comité 21 - DREAL Lorraine	Date : 2010
Position de la Lorraine : ☹️ (15ème rang des régions)	31% de la population est concernée par une démarche agenda 21 de proximité

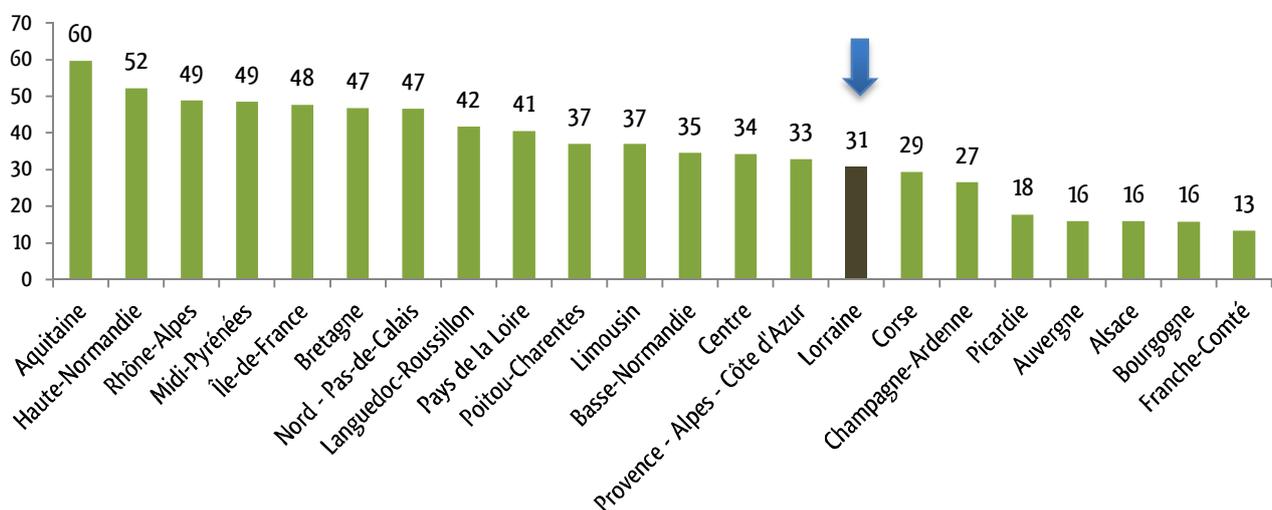
Favoriser l'accès à une information, la plus large et compréhensible possible, est une condition essentielle de l'appropriation des objectifs de développement durable par les citoyens. Une étape préalable indispensable à leur adhésion et leur implication dans les démarches de décisions et d'actions collectives mais également dans leur engagement personnel à faire évoluer leur comportement. La mise en œuvre d'Agenda 21 sur les territoires est une concrétisation des principes et engagements des 1ers Sommets de la Terre (conférences de Stockholm en 1972 et Rio en 1992) : « penser global, agir local ». Un « cadre de référence » a été élaboré pour formaliser les 5 cinq finalités et les cinq clés méthodologique de la démarche A21, dont la participation fait partie. (cf. annexes).

31 % des Lorrains sont concernés par une démarche de type agenda 21 au niveau local (démarche en cours ou déjà existante)*, contre 60% des Aquitains et 13% des Franc-Comtois. La moyenne en France métropolitaine est de 39.4%.

Depuis 2007, une démarche de reconnaissance nationale a été instituée par le Ministère du développement durable : en 2011, les agendas 21 de 9 territoires lorrains (19% de la population) ont obtenu la reconnaissance. Trois autres A21 ont sollicité cette forme de « labellisation » en 2012.

* Sont pris en compte les communes couvertes par une démarche Agenda 21 communal, intercommunal ou de pays ou parc naturel (la plus ancienne et sans double).

Part de la population concernée par une démarche agenda 21 de proximité en 2010 (%)



3.2 Mutualisation des dépenses intercommunales

Source : DGCL	Date : 2011
Position de la Lorraine : ☹️ (16ème rang des régions)	31% des EPCI lorrains mutualisent au moins 25% de leur budget.

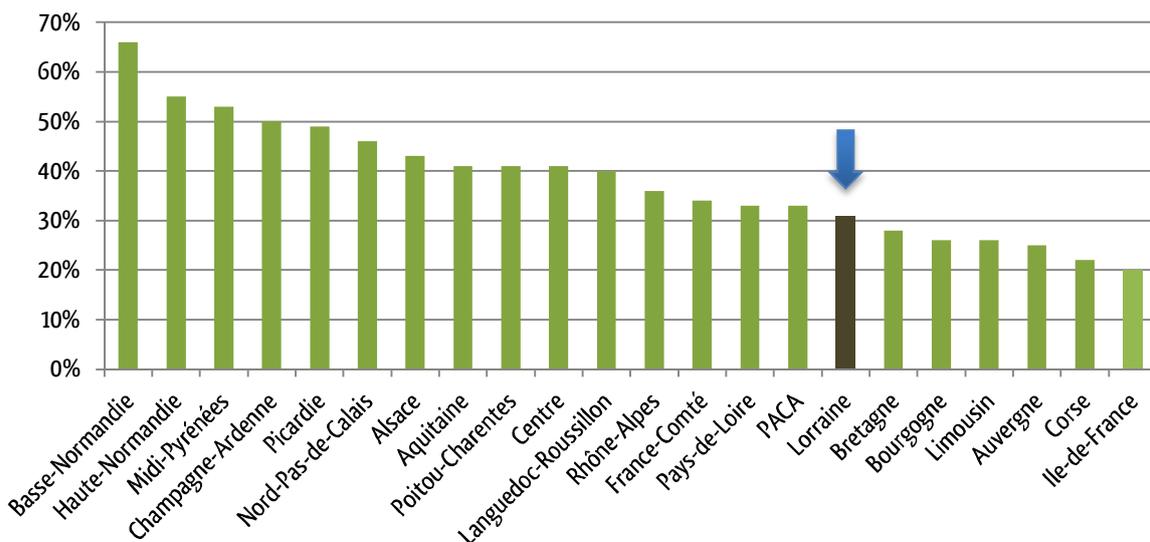
L'indicateur calcule la part des dépenses de l'établissement de coopération intercommunale (EPCI) dans le total des dépenses du secteur communal (EPCI et communes) après élimination des doubles comptes (hors transferts financiers entre les communes et l'EPCI).

Afin de mesurer un effort plus significatif, nous avons retenu un taux de mutualisation d'au moins 25%. La Lorraine se place à la 16ème position avec 31%, la Basse-Normandie affiche un taux record de 66% d'EPCI.

La part des dépenses mutualisées dépend de la nature juridique des intercommunalités, de leur ancienneté, mais également de leur taille aussi bien en nombre d'habitants qu'en superficie. Il est par exemple souvent constaté que les groupements les plus anciens mutualisent davantage (41.8% en moyenne pour les communautés urbaines, 23.4% pour les communautés d'agglomération).

L'étendue géographique n'apparaît pas comme un facteur de mutualisation : plus l'étendue du groupement est grande moins les dépenses sont partagées.

Part des EPCI mutualisant leurs dépenses pour au moins 25% en 2011



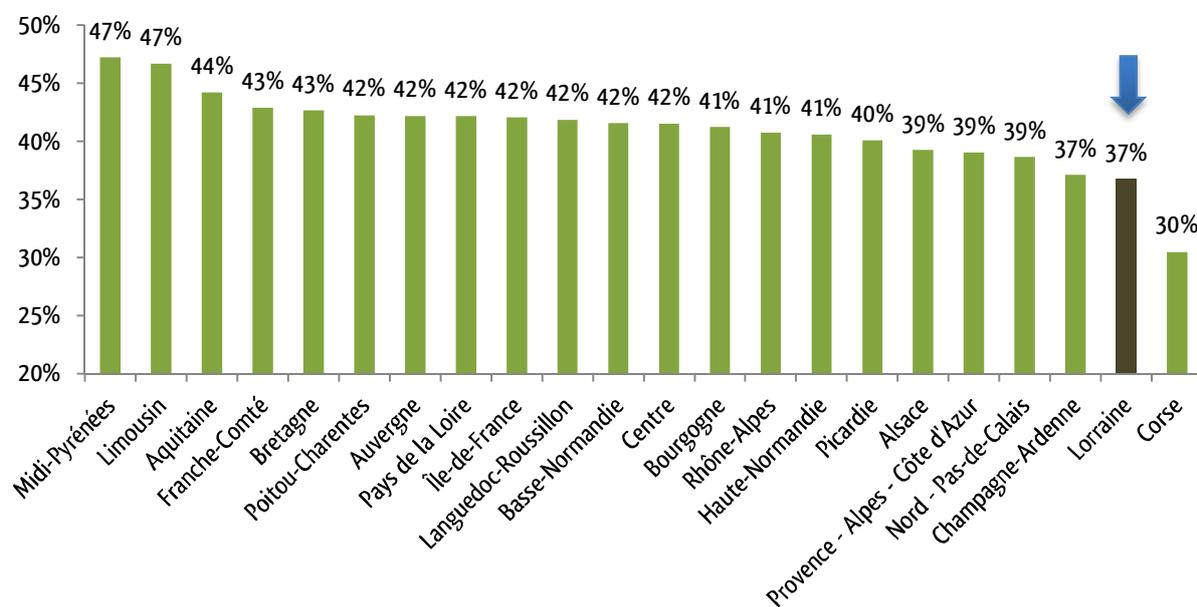
3.3 Participation aux élections

Source : INSEE – Ministère Intérieur	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☹️ (21ème rang des régions)	37% de participation aux élections européennes

La participation aux élections est un révélateur de «l'état de santé» de la démocratie, une indication du lien entre les citoyens et les décideurs politiques et/ou de l'intérêt des citoyens pour la chose publique. Son interprétation mérite toutefois quelques précautions, les citoyens peuvent vouloir attirer l'attention sur une situation parfois déconnectée du champ de

l'élection (vote sanction, contestataire, d'alerte etc.). Ces signaux sont d'ailleurs souvent corrélés à la situation sociale et économique du pays et des territoires (ex. abstention record à Farébersviller lors du 1er tour des élections régionales de 2010 : 80%).

Taux de participation aux élections européennes (% , 07/06/2009)



➔ Pour aller plus loin : mesure du vote blanc pour les prochaines élections qui le comptabiliseront

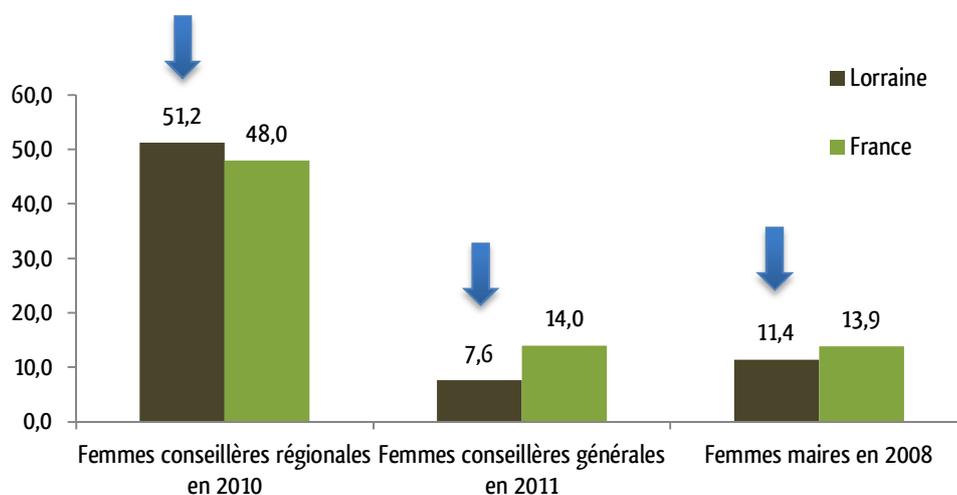
3.4 Participation des femmes aux instances politiques

Source : Observatoire des inégalités - INSEE	Date : 2007 à 2011
Position de la Lorraine :	
😊 Conseillères Régionales (CR) 1er rang	51.2% (CR) - 4.6% (CG) -11.4% (Maires)
☹️ Conseillères Générales (CG) 21ème rang	Loi 10/07/10 sur la parité
☹️ Maires 20ème rang	Objectif : 50 % de candidates à 2% près

Alors que les femmes sont majoritaires dans le corps électoral (53%), elles sont loin d'occuper autant de sièges dans les instances de gouvernance politique. Si leur place a incontestablement progressé depuis l'adoption de la loi sur la parité en 2000 (5,8% de femmes au Sénat en 1998, 21,8% en 2011), elle varie fortement selon les partis (les « récents » étant souvent plus « vertueux » que les plus « anciens ») et selon le type de scrutin. Les objectifs fixés par la loi ne sont toujours pas atteints 12 ans plus tard et un recul a même été constaté aux législatives de 2012 (41,6% de candidates en 2007 contre 40% en 2012, mais un résultat de l'élection en hausse 26,6% de Députées, contre 18,8% en 2007).

Ce constat vaut pour la France et pour la Lorraine avec quelques différences selon l'échelon territorial: les femmes sont le mieux représentées dans les Conseils régionaux, elles y sont mêmes majoritaires en Lorraine. Le mode de scrutin par liste explique en grande partie un écart plus important dans la comparaison avec les taux observés dans Conseils généraux par rapport aux conseils municipaux (35% au plan national, pas de données disponibles en régions). La moyenne lorraine est inférieure à la moyenne nationale pour les deux autres indicateurs retenus : femmes conseillères générales (14% en France ; la moitié en Lorraine 7,6%) et femmes maires (13,9% ; 11,4%).

Participation des femmes dans la vie politique



3.5 Territoire couvert par un schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

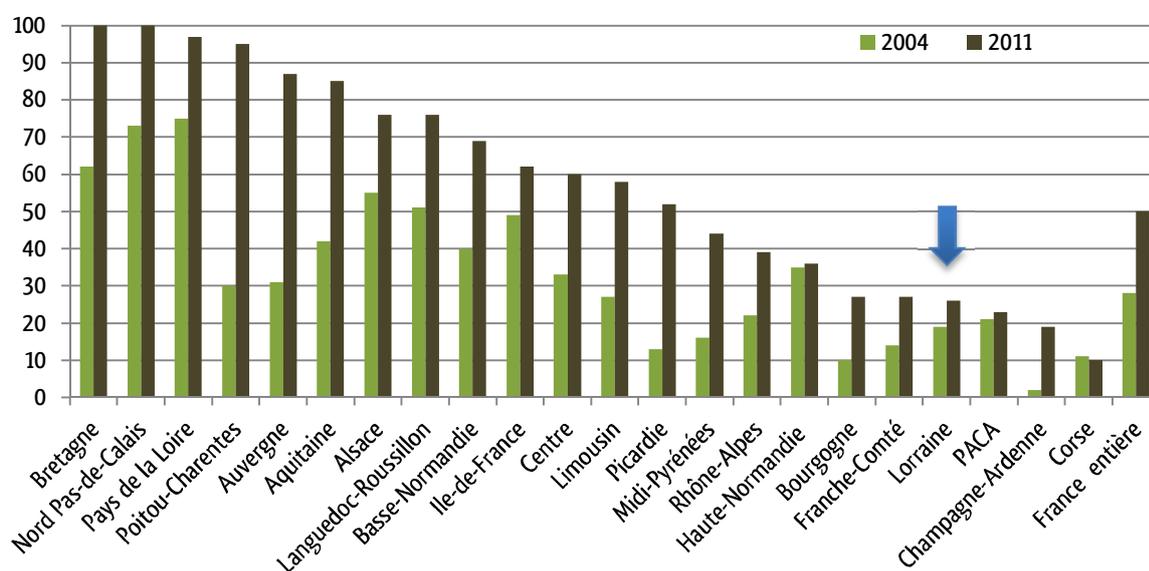
Source : Eau France, agences de l'eau	Date : 2004 et 2011
Position de la Lorraine : ☹️ (19ème rang des régions)	26% du territoire lorrain concerné, contre 50% au niveau national.
Evolution en Lorraine : 😊 (+7 points en 7 ans)	

« Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux * (SAGE) est un document de planification de la gestion de l'eau à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin versant, aquifère, ...). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau et il doit être compatible avec le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).

Le SAGE est un document élaboré par les acteurs locaux (élus, usagers, associations, représentants de l'Etat, ...) réunis au sein de la commission locale de l'eau. Ces acteurs locaux établissent un projet pour une gestion concertée * et collective de l'eau. » (Source www.eaufrance.fr)

Entre 2004 et 2011, la part du territoire français couverte par un SAGE est passée de 28% à 50%. Les écarts entre régions sont importants, allant de 100% (Bretagne et Nord-Pas-de-Calais) à 10% en Corse. La Lorraine affiche une couverture par les SAGE nettement inférieure à la moyenne française (26% en 2011) et se situe ainsi au 19ème rang des régions métropolitaines. La progression (+7 points depuis 2004) est également inférieure à l'effort moyen réalisé au niveau national (+22 points).

Part du territoire couvert par un SAGE (%)



Défi n°4- Changement climatique et énergie

La lutte contre le réchauffement climatique est un enjeu planétaire majeur. Elle vise à limiter les rejets de nos systèmes productifs et de nos modes de vie en gaz à effets de serre (GES).

Le protocole de Kyoto a engagé l'Europe à réduire ses émissions de GES de 8% en 2012, par rapport à celles de 1990. Traduit en France, cet objectif correspond à une stabilité des émissions, en raison du faible niveau des rejets par habitant.

A l'horizon 2020, l'objectif de l'Union Européenne est une baisse de 20% des émissions de GES. Le marché européen des permis négociables (« marché du CO₂ ») est le principal outil de cette politique pour les grands émetteurs

industriels. Il entrera en 2013 dans une nouvelle phase, plus contraignante et à laquelle plusieurs installations lorraines participent.

Pour les autres secteurs d'activités, de nombreuses mesures réglementaires et/ou fiscales sont mises en œuvre pour inciter ou contraindre les comportements et notamment pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments, des transports, des activités de transformation...

En France, l'objectif du facteur 4 (division par 4 des émissions) fixe un objectif encore plus ambitieux à l'horizon 2050.

Détail du chapitre

- 4.1 Evolution des températures
- 4.2 Consommation d'énergie des secteurs d'activité
- 4.3 Consommation et production d'électricité renouvelable
- 4.4 Emissions de gaz à effet de serre

4.1 Evolution des températures

Source : Université de Lorraine (UdL)

Date : 2009

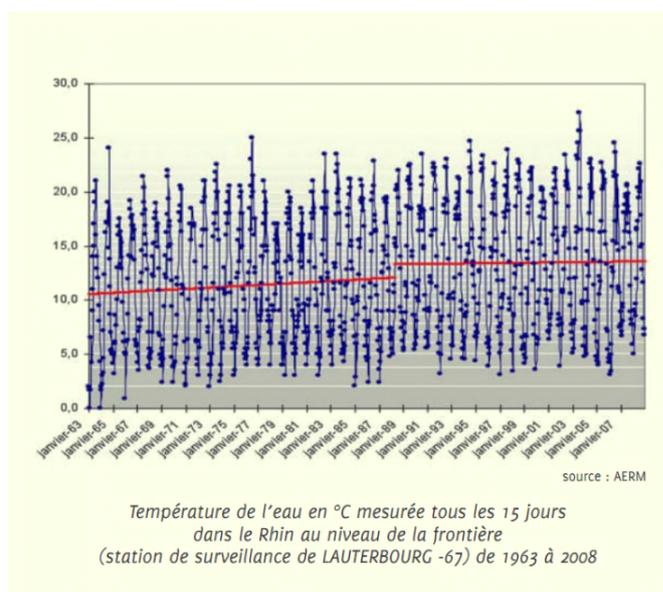
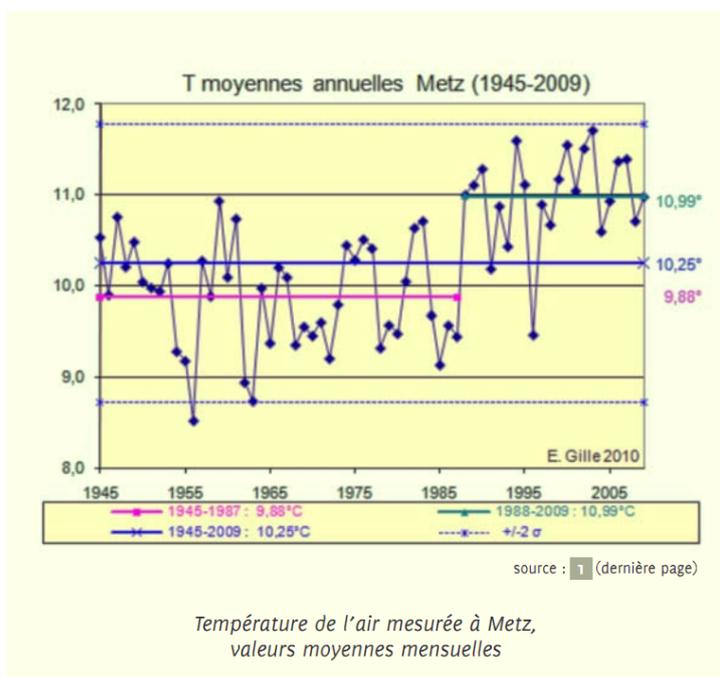
Evolution en Lorraine : ☹️

Augmentation de 1 degré de la température moyenne (1988-2009/1945-1987)

Les températures annuelles à Metz ont depuis les années 1945 augmentées de 1°, on note que le changement climatique a également un impact sur les températures des rivières*. Il s'agit ici d'un phénomène

général international qui ne concerne pas uniquement la Lorraine, les régions du sud de la France en ressentent globalement plus les effets que les régions du nord.

* Etude de l'impact éventuel du changement climatique sur les rivières du bassin Rhin-Meuse, Jérémy Serino, centre d'étude géographique de l'Université de Metz, 2010.

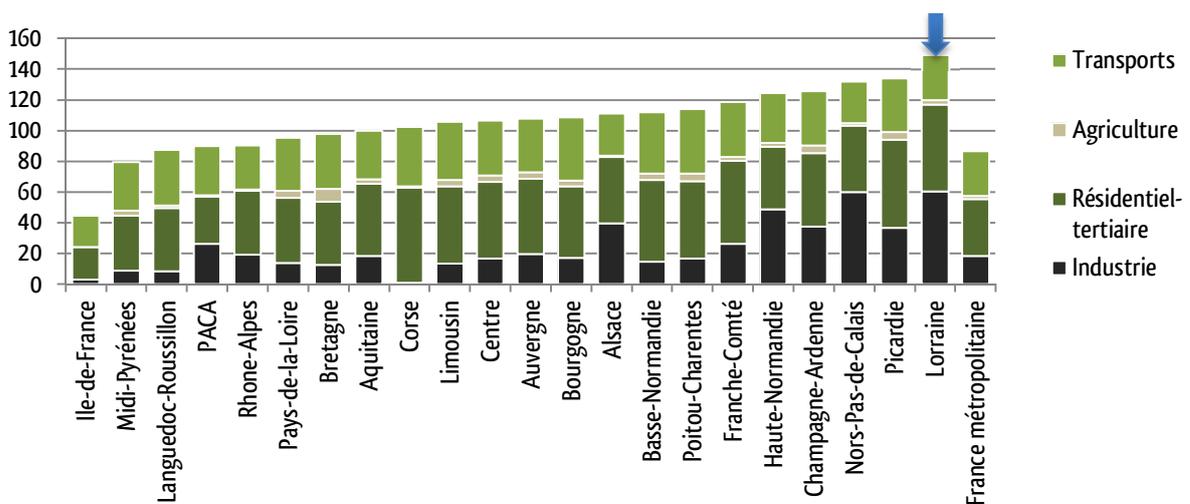


4.2 Consommation d'énergie des secteurs d'activité

Source : Ministère du développement durable, SOeS	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☹️ (dernier rang des régions)	Consommation d'énergie Lorraine : 149 tep / M€ PIB
Evolution en Lorraine : ☺️ (baisse de 9,5% / France : hausse de 2,8% entre 1990 et 2009)	Consommation d'énergie France : 87 tep / M€ PIB

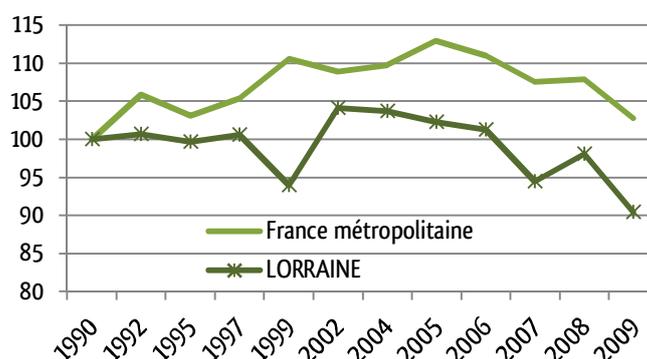
Pour la comparaison entre les régions, la consommation finale d'énergie des différents secteurs d'activités a été divisée par million d'euros de PIB. Cet indicateur mesure l'efficacité énergétique de l'économie des territoires ou l'intensité énergétique. Les écarts entre les régions peuvent s'expliquer par les spécificités de leur tissu économique mais également par les différences de climat ou encore par les caractéristiques du patrimoine immobilier. Ainsi, la Lorraine est la région métropolitaine la plus énergivore en raison de consommations énergétiques plus importantes dans l'industrie et le secteur résidentiel et tertiaire (parc immobilier plus ancien que la moyenne).

Consommation finale d'énergie en tonnes équivalent pétrole par million d'euros de PIB en 2009



La consommation finale d'énergie (cf. annexes) par habitant a sensiblement diminué en Lorraine depuis 1990 (-9,5%, contre +2,8% en France métropolitaine). Mais cette baisse est essentiellement due à la chute de l'activité industrielle, ce qui n'est pas un constat positif.

Evolution de la consommation finale d'énergie par habitant (1990=100)



4.3 Consommation et production d'électricité renouvelable

Source : Ministère du développement durable,

Date : 2008, 2009

Position de la Lorraine :

☹️ (14ème rang des régions)

Evolution en Lorraine :

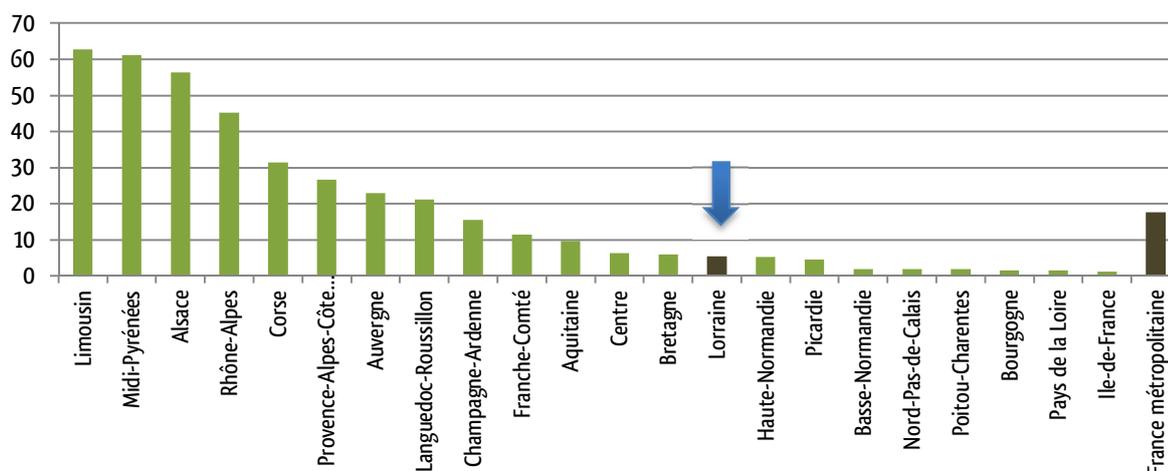
😊 (production multipliée par 2,5 depuis 2005)

Part des ENR dans la consommation finale d'électricité : 5,5%

Moyenne nationale : 17,7%

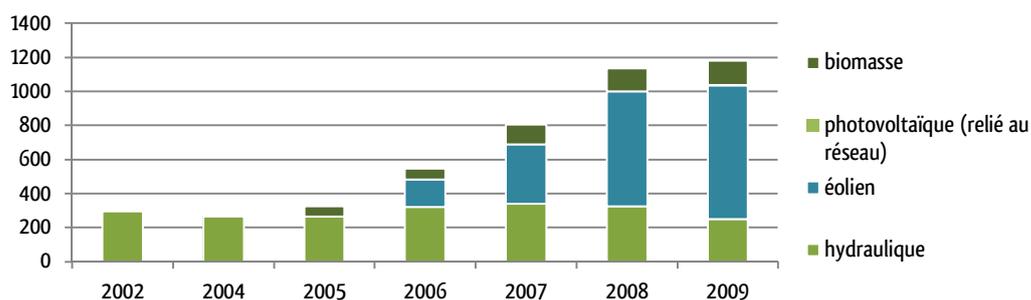
Le développement des énergies renouvelables (ENR) permet à la fois de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES), de limiter le recours aux énergies fossiles et d'améliorer la qualité de l'air. Pour que l'impact global des ENR soit positif, il est indispensable de prendre des précautions sur la gestion durable des ressources, le périmètre d'approvisionnement ou encore les possibles conflits d'usage (biomasse, hydroélectricité etc.). Dans le domaine de l'électricité, on distingue la quantité produite de la quantité réellement disponible pour le consommateur (cf. annexes énergie primaire). En 2008, la part des ENR dans la consommation finale d'électricité atteint 17,7% en moyenne nationale mais seulement 5,5% en Lorraine.

Part de l'électricité renouvelable dans la consommation finale d'électricité (2008, %)



Si la part du renouvelable reste faible dans la consommation finale d'électricité en Lorraine, la production a toutefois été multipliée par 2,5 depuis 2005, pour atteindre un total proche de 1,2 TWh en 2009. D'après les données de windpower.net, la puissance installée en énergie éolienne est de 691 MWh, soit 9% du total installé en France (y compris offshore). Le parc est essentiellement concentré en Meuse (373MWh) et en Moselle (199MWh).

Evolution de la production d'électricité renouvelable en Lorraine (GWh)



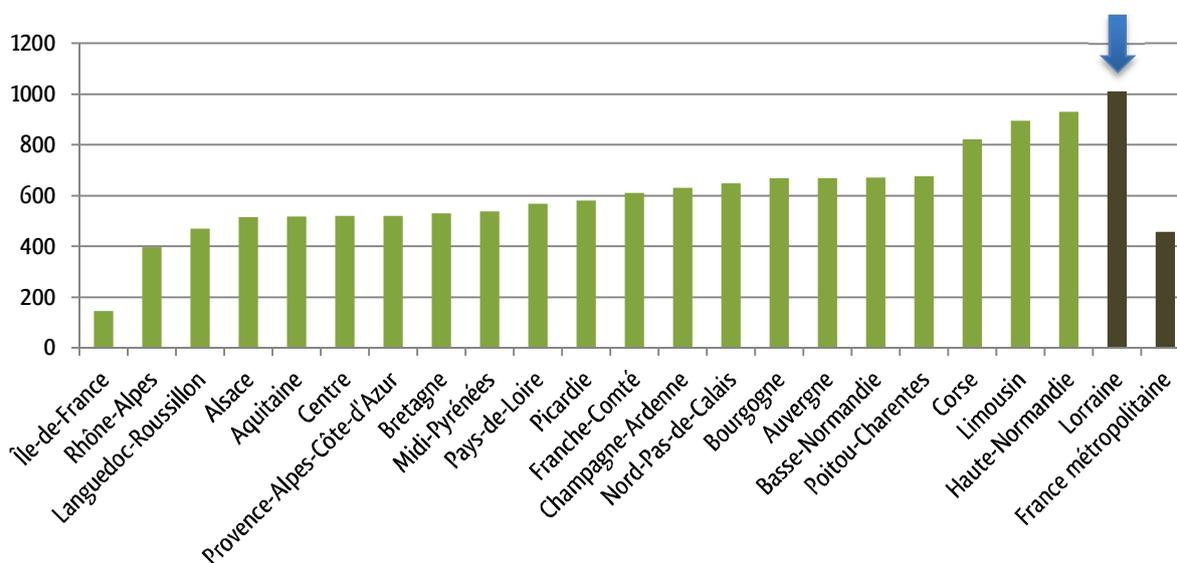
4.4 Emissions de gaz à effet de serre

Source : CGDD/SOeS, d'après CITEPA	Date : 2000
Position de la Lorraine : ☹️ (dernier rang des régions)	Emissions en Lorraine : 1t eq. CO ₂ / M€ PIB Emissions en France : 458kg eq. CO ₂ / M€ PIB Objectif : réduction de 20% des émissions entre 1990 et 2020
Evolution en Lorraine : 😊	

Le niveau d'émission dépend du volume et de la nature de l'activité industrielle, commerciale, mais aussi des modes de vie (transports, efficacité énergétique,...) de la région. La Lorraine est la région la plus émettrice en ce qui concerne les gaz à effets de serre lorsqu'on rapporte ce niveau de pollution au PIB.

Les spécificités industrielles de la Lorraine en font une région très émettrice. Les chiffres de 2000 sont à relativiser dans la mesure où de nombreuses installations émettrices de CO₂ ont disparu ou réduit leur activité depuis cette date. En valeur absolue, les données les plus actualisées datent de 2005 : les émissions de la Lorraine atteignaient 35 Mteq CO₂ d'après les estimations du SRCAE Lorraine (contre 46 Mteq CO₂ en 2000 pour le CITEPA).

Emissions de gaz à effets de serre en 2000 (Kg équivalents CO₂ par million d'€ de PIB)



Défi n°5 - Transport et mobilités durables

Les impacts des transports sur l'environnement, le cadre de vie et la santé sont considérables et les placent donc au cœur des enjeux du développement durable : émissions de gaz à effet de serre et polluants dans l'air, dépendance aux énergies fossiles dans la consommation d'énergie, fragmentation des espaces naturels...

L'action publique dispose de plusieurs leviers : politiques intégrées infrastructures –mobilités -urbanisme (optimiser l'existant pour répondre aux besoins actuels et limiter les nouveaux), encourager des comportements de mobilité durable (transport des personnes et des marchandises) et la recherche et développement (nouveaux véhicules, nouveaux services). Agir de manière coordonnée sur l'ensemble de ces politiques permettra de concilier le bien-être des habitants, le respect de l'environnement, le développement économique et l'attractivité des territoires.

Pour le transport des personnes comme pour les marchandises, l'objectif principal consiste à rééquilibrer les parts modales des différents modes de transports en favorisant leur complémentarité et leurs avantages comparatifs tout au long la chaîne de déplacement (ou chaîne logistique) : c'est le concept de l'optimodalité.

Pour les marchandises, il s'agit de renforcer la compétitivité du rail et du fluvial en perte de vitesse depuis de nombreuses années par rapport à la route.

Pour les voyageurs, cela concerne l'articulation entre les différents transports en commun (trains, bus, tram), les modes doux et de favoriser une autre relation à la voiture individuelle (covoiturage, autopartage, électromobilité etc.).

Détail du chapitre

- 5.1 Rail et fluvial dans le transport de marchandises
- 5.2 Actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence
- 5.3 Utilisation des transports en commun pour les déplacements domicile-travail
- 5.4 Ventes de voitures électriques ou hybrides

5.1 Rail et fluvial dans le transport de marchandises

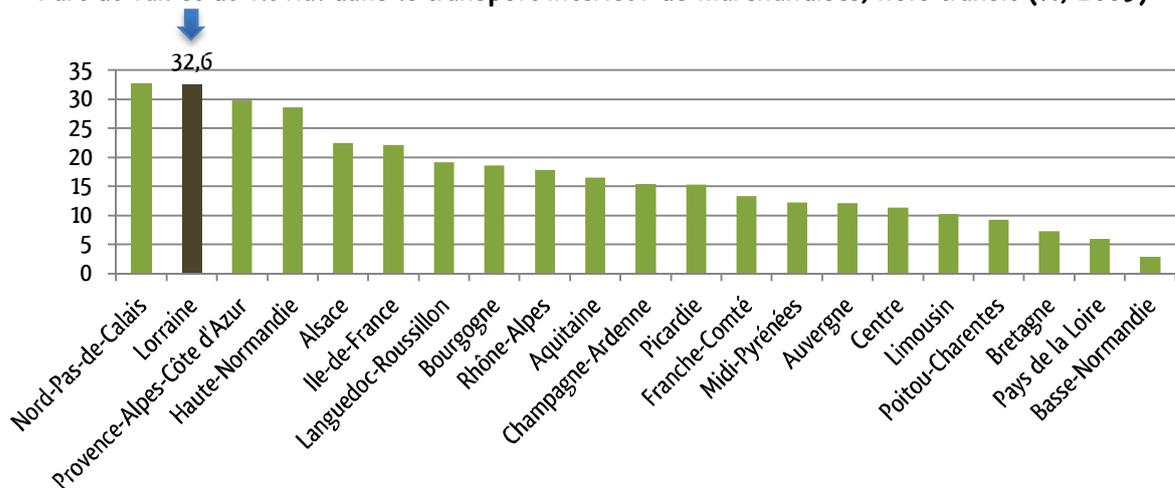
Source : SOeS – SITRAM d'après VNF, SNCF, RFF	Date : 2009
Position de la Lorraine : 😊 (2ème rang des régions)	Objectifs de report modal route vers le fer et fluvial :
Evolution en Lorraine : ☹️ (en recul de -8 points entre 2000 et 2009)	10% d'ici 2020 (Grenelle, ENFF, SNIT) 20% SRCAE Lorraine

Les réseaux et les activités de transports sont intimement liés à la géographie et l'économie des territoires et leur développement est très dépendant de facteurs macroéconomiques (prix des énergies, coût du travail etc.). La Lorraine fait partie des régions d'histoire industrielle qui affichent les meilleurs ratios rail/fluvial pour le transport intérieur de marchandises (plus de données disponibles sur le transit). Les évolutions récentes montrent cependant une dégradation de ces ratios, avec un fort développement du routier. La

part du fluvial et du fer sur les transports interrégionaux est passée de 40% en 2000 à 30% en 2010 en Lorraine (moyenne des régions 19%). Les premiers chiffres disponibles pour 2011 semblent confirmer ces évolutions (baisse du fluvial, hausse du routier). Cf. Annexe

La Lorraine encore 1ère jusqu'en 2008 s'est fait dépasser par le Nord-Pas-de-Calais en 2009.

Part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises, hors transit (% , 2009)



5.2 Actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence

Source : INSEE RP2009 exploitation complémentaire

Date : 2006-2009

Position de la Lorraine :

☹️ (21ème rang des régions)

Evolution en Lorraine :

☹️ (+3,3 points en 10 ans)

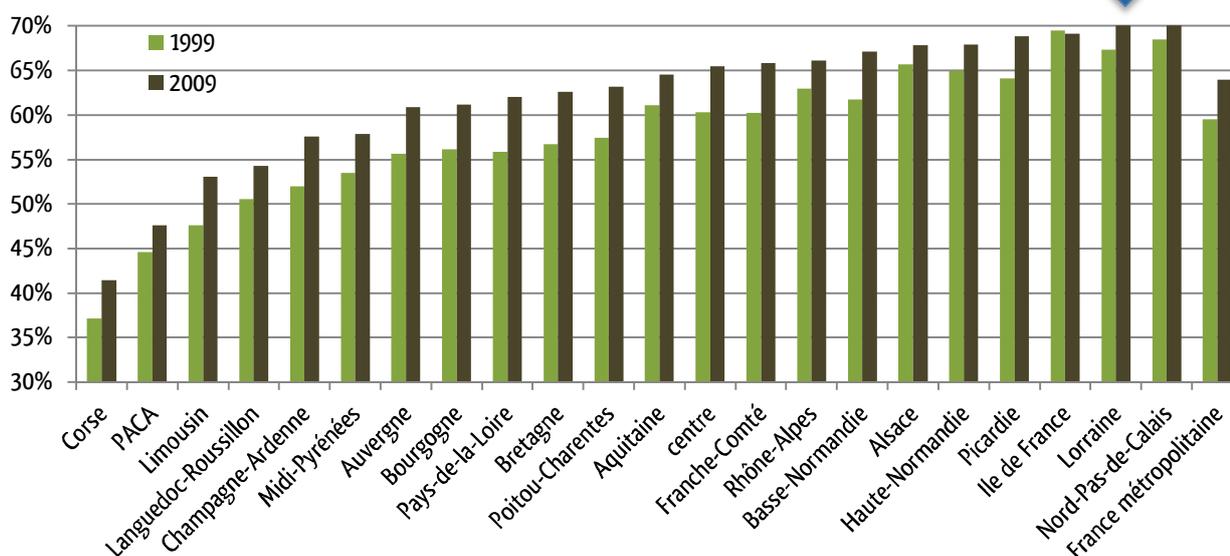
Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence : 70,6% en Lorraine ; 63,9% en France métropolitaine

L'augmentation des distances des trajets est le facteur principal de la hausse des émissions du secteur des transports (à l'inverse les évolutions technologiques sur les moteurs les ont fortement baissées). En l'absence de données disponibles pour toutes les régions sur les distances domicile-travail et leur évolution, l'indicateur retenu est celui de la part des actifs occupés travaillant en dehors de leur commune de résidence. Il permet d'apprécier la dissociation croissante entre les lieux d'habitation et les lieux d'emploi des actifs de chaque région et engage une question centrale de l'aménagement du territoire.

Lors de la dernière décennie, les mobilités domicile-travail ont considérablement augmenté dans le pays, la part des actifs travaillant ailleurs que dans la commune où ils résident passant de 59,5% à 63,9%. Cela représente 2,27 millions de personnes supplémentaires en 10 ans.

La Lorraine se situe au 21ème rang des régions avec un taux de 70,6% contre 67,3% dix ans plus tôt. Le nombre d'actifs travaillant hors de leur commune de résidence a augmenté de 85 000 personnes.

Part des actifs occupés travaillant en dehors de leur commune de résidence (%)



5.3 Utilisation des transports en commun pour les déplacements domicile-travail

Source : INSEE RP2009 exploitation complémentaire	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☺ (9ème rang des régions)	Part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail : 6,9%, contre 7,2% en Province
Evolution en Lorraine : ☺ (+1,5 point depuis 1999, dont +0,6 point depuis 2006)	

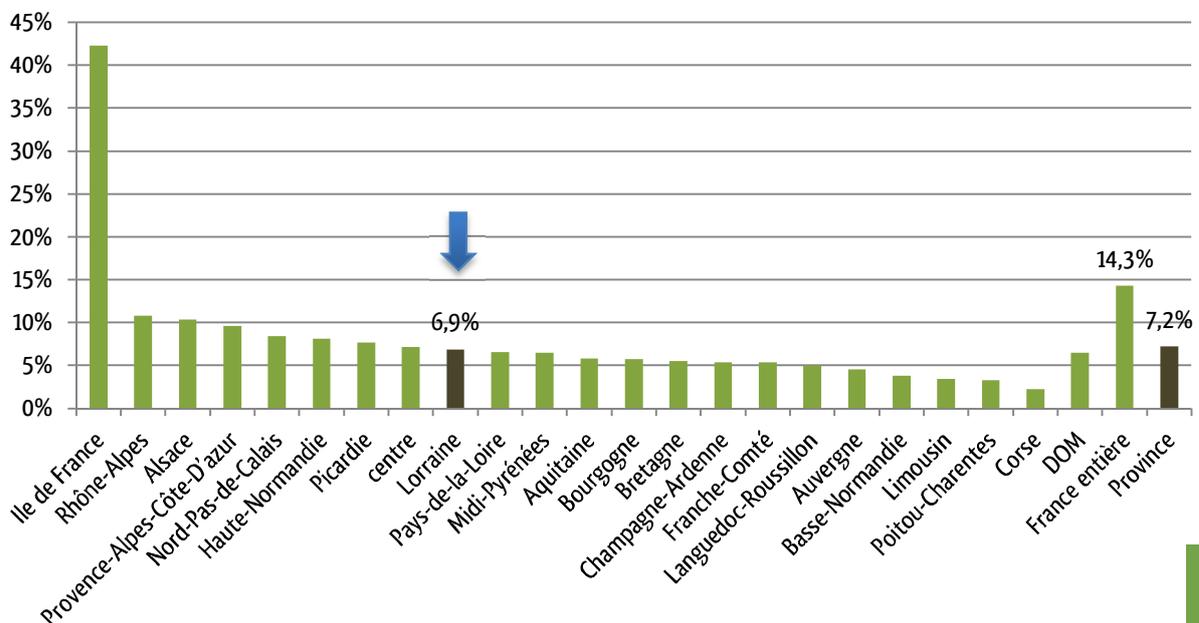
La situation de la Lorraine est contrastée :

- Elle se situe au 9ème rang des régions métropolitaines pour la part des transports en commun dans les déplacements domicile-travail en 2009. Mais son score est inférieur à la moyenne nationale : 6,9%, contre 7,2%, ce qui est révélateur de l'écart important entre le peloton de tête et le reste des régions (l'essor des transports en commun est tiré par les grandes agglomérations).
- Elle se place au 7ème rang pour le taux d'utilisation de la voiture pour 79% de ces mêmes déplacements (contre 77% en France métropolitaine hors IdF).

Ces deux résultats s'expliquent d'une part par moindre recours aux autres modes (à pied, en deux roues), ce qu'illustre par ailleurs l'analyse des déplacements des travailleurs frontaliers : ils sont à la fois plus utilisateurs des transports en commun et de leur voiture que la moyenne régionale (resp. 11,3% et 87,6%, contre 6,9% et 79% en moyenne en Lorraine).

L'évolution des parts modales est très faible malgré une légère accélération de la progression des transports en commun : + 1.5 points entre 1999-2009, dont + 0,6 point entre 2006-2009.

Part des actifs occupés réalisant leurs déplacements domicile-travail en transports en communs (2009, %)



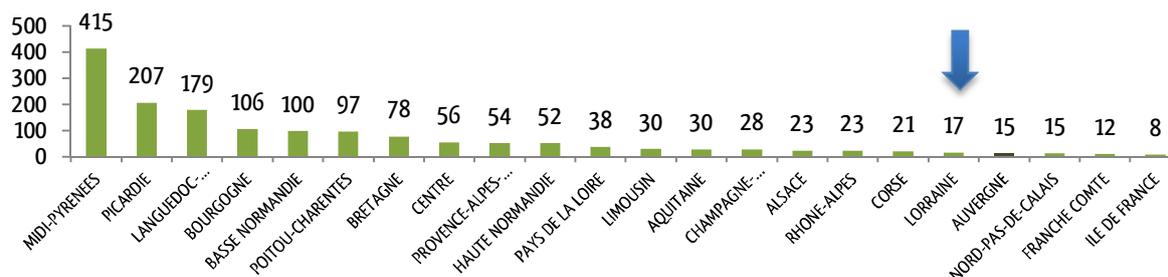
5.4 Ventes de voitures électriques ou hybrides

Source : CGDD/SOeS - EIDER	Date : 1998-2009
Position de la Lorraine :	Taux de croissance des ventes de voitures particulières et commerciales
☹️ 18ème rang (électriques ou hybride)	
☹️ 15ème rang (GPL)	

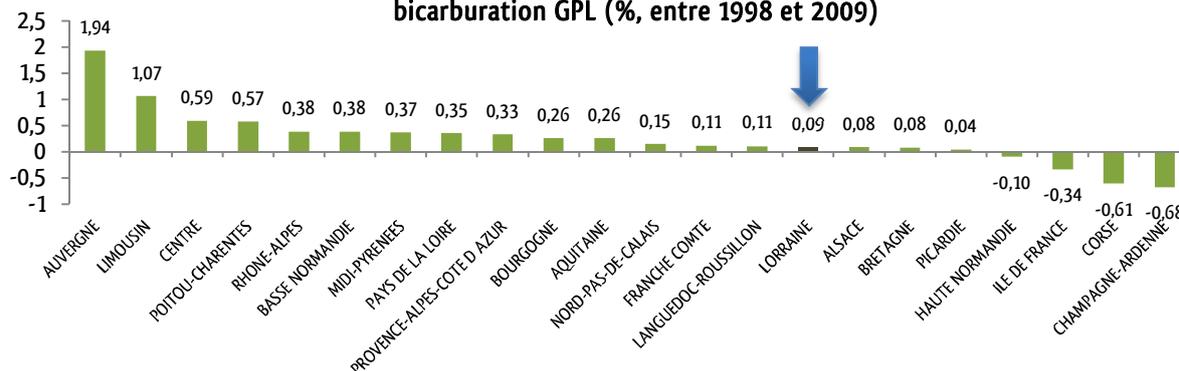
Depuis un certain nombre d'années, sous l'effet conjugué de la demande et des incitations réglementaires, les acteurs de la filière automobile ont intégré les évolutions technologiques des moteurs dans leur stratégie d'avenir. Plusieurs modèles se sont développés avec des succès différents entre les moteurs hybrides électrique-essence ou diesel, ou bicarburation GPL ou GNV - essence. Sur la 1ère catégorie, la Lorraine montre un taux de croissance des ventes relativement faible (+17%) en comparaison des régions Midi-Pyrénées ou Picardie (+415% et +207%). Le GPL (Gaz à Pétrole Liquéfié) n'a pas plus convaincu les acheteurs français que lorrains et le GNV (Gaz Naturel de Ville).

Ces chiffres doivent être mis en regard d'autres éléments pour analyser les facteurs susceptibles d'amplifier cette mutation : investissements en infrastructures (sites de production-incinération, stations), en recherche et développement, incitation, sensibilisation etc. Par ailleurs, la décision d'engager des fonds publics pour soutenir l'un ou l'autre des modèles doit pouvoir être guidée par critères de choix objectifs (une approche coûts-avantages sur le court, moyen et long termes (coût complet, performance énergétique, autonomie etc.). Elle peut également faite l'objet de concertation plus large, voire de débat, tant elle conditionne l'avenir.

Taux de croissance de ventes de voitures particulières et commerciales utilisant l'énergie électrique (ou électricité+carburant) (% , entre 1998 et 2009)



Taux de croissance des ventes de voitures particulières et commerciales utilisant la bicarburation GPL (% , entre 1998 et 2009)



Défi n°6 - Conservation et gestion durables de la biodiversité et des ressources naturelles

Dans la continuité des engagements pris dans le cadre des conférences internationales « sommet de la Terre », l'Union européenne et la France, ont mis en œuvre une série de réponses pour faire face aux inquiétudes croissantes concernant la diminution des ressources, de la richesse et de la diversité notre patrimoine naturel.

Différents programmes et mesures d'observation, de conservation ou de protection ont été développés pour faire face à des situations de dégradation de niveau et d'urgence très variés.

L'allègement des pressions sur les écosystèmes, la lutte contre l'artificialisation des sols, contre la banalisation des paysages ou encore contre la fragmentation des habitats naturels, sont autant d'actions indispensables face aux enjeux de préservation de nos écosystèmes.

Détail du chapitre

- 6.1 Aires protégées
- 6.2 Populations d'oiseaux
- 6.3 Artificialisation des sols
- 6.4 Qualité des eaux superficielles
- 6.5 Qualité des eaux souterraines

6.1 Aires protégées

Source : CGDD/SOeS	Date : 2011
Position de la Lorraine : ☹️ (10ème rang, inférieur à la moyenne nationale)	0,4% du territoire lorrain protégé (au sens de la SCAP), contre 1,3 en France métropolitaine. Objectif national : 2% en 2020
Evolution en Lorraine : 😊 (+0,1% Lorraine ; + 0,3% Fr)	

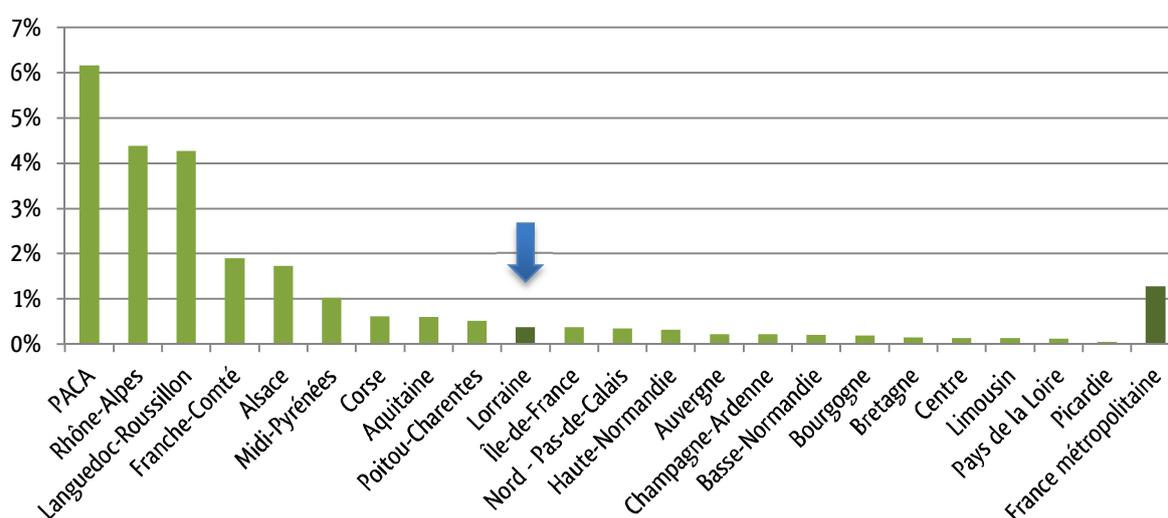
La part de la superficie du territoire classée en aire protégée recense ici les protections réglementaires fortes au sens de la SCAP (stratégie de création d'aires protégées, suites du Grenelle) soit : les cœurs de parcs naturels nationaux, les réserves naturelles nationales, les réserves naturelles régionales, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope ainsi que les réserves biologiques domaniales forestières.

La Stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP) résulte du processus du Grenelle de l'Environnement, puis de l'article 23 de la loi Grenelle I 2009 qui vise "Une stratégie nationale de création d'aires protégées terrestres identifiant les lacunes du réseau actuel sera établie afin que 2% au moins du territoire terrestre métropolitain soit placé dans les dix ans sous protection forte". Ses principaux objectifs sont :

- une vision plus globale répondant mieux aux enjeux de biodiversité ;
- une meilleure complémentarité entre outils de protection ;
- une meilleure prise en compte des enjeux locaux ;
- un partenariat avec les collectivités volontaires.

La Lorraine est au 10ème rang des régions pour la part de son territoire couvert par une aire protégée au sens de la SCAP (0,4% contre 1,3% au niveau national). Entre 2010 et 2011, la surface en aires protégées a augmenté de 0,1% dans la région contre une hausse de 0,3% au niveau métropolitain.

Part en aires protégées (au sens de la SCAP) dans la superficie totale de la région (% , 2011)



6.2 Populations d'oiseaux

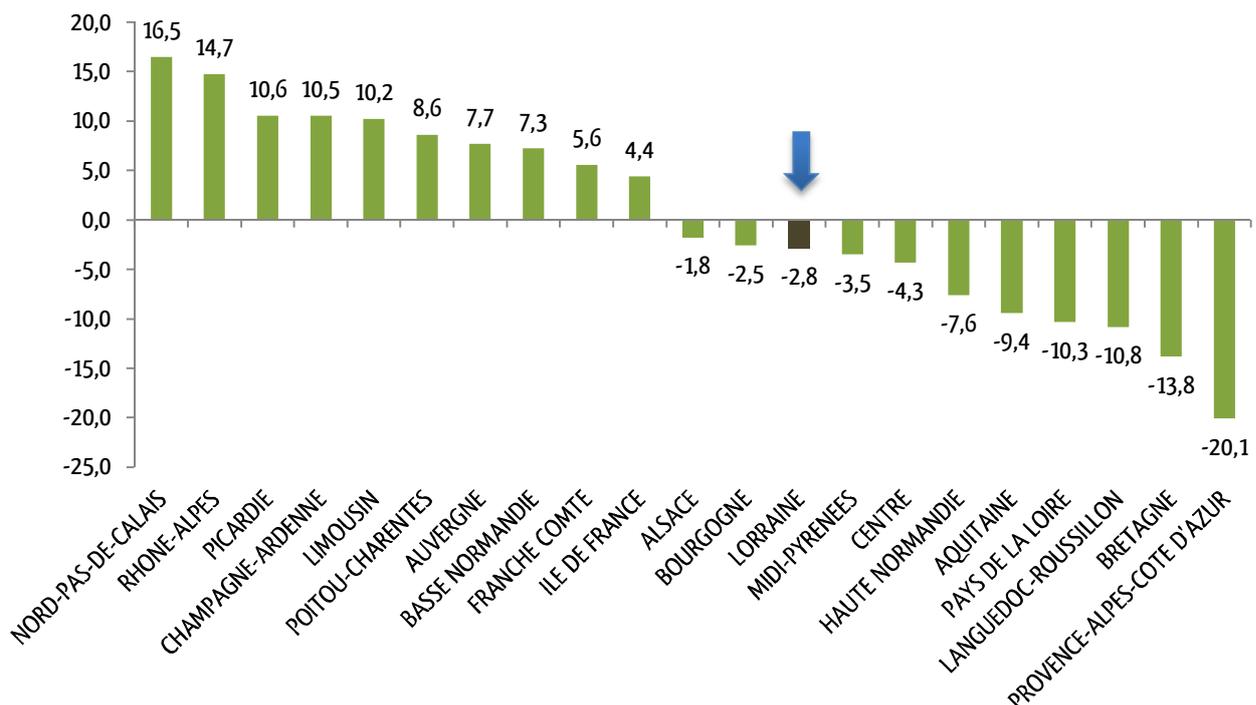
Source : Muséum national d'histoire naturelle (CRBPO)	Date : 2001-2009
Position de la Lorraine : ☹️ (13ème rang des régions)	-2,8 % d'oiseaux communs

L'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs mesure l'évolution annuelle des effectifs de 65 espèces d'oiseaux. Un indice de variation est d'abord calculé pour chaque espèce sur l'ensemble des sites suivis, puis un regroupement des espèces est opéré selon leur spécialisation des espèces à un type d'habitat : 3 indicateurs pour les espèces dites spécialistes des milieux forestiers, agricoles ou bâtis ; 1 pour les autres espèces dites généralistes. Un indicateur global est ensuite calculé à partir de ces 4 indicateurs plurispécifiques. À l'échelon régional le calcul de l'indice a fait l'objet de corrections des biais pour permettre une comparaison la plus significative possible. Quelques exemples d'espèces : l'alouette des champs

(milieux agricoles), le pic épeiche (milieux forestiers), le moineau domestique (milieu urbanisé) ou le merle noir (espèce généraliste).

La Lorraine fait partie du groupe des 11 régions où les oiseaux communs sont globalement en diminution. L'analyse des 4 catégories d'indices devrait conduire des approches ciblées en fonction des milieux : les variations sont positives pour les espèces généralistes et spécialistes des milieux bâtis (+9% ; +1.2%) mais elles sont négatives pour les espèces spécialistes des milieux agricoles et forestiers (-12% ; -7.2%).

Évolution de l'indice d'abondance des populations d'oiseaux communs entre 2001 et 2009 (toutes espèces)

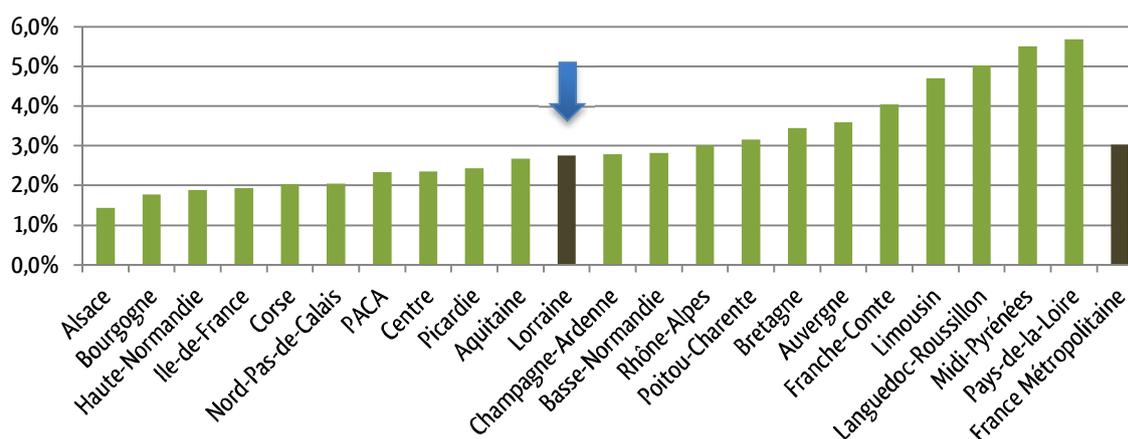


6.3 Artificialisation des sols

Source : CGDD/SOeS, d'après Corine and Land cover	Date : 2000-2006
Position de la Lorraine : ☹️ (13ème rang des régions pour la part des surfaces artificialisées)	5,7% du territoire lorrain est artificialisé, contre 5,1 au niveau national.
Evolution en Lorraine : ☹️ (+2,7% entre 2000 et 2006)	➔ Pour aller plus loin : ratio/habitant ?

La pression exercée par les hommes sur les espaces naturels et la biodiversité peuvent se mesurer par la place que prennent les activités humaines sur le territoire (zones urbaines, zones d'activité, infrastructures, mines, etc...). L'artificialisation des sols se poursuit dans le pays, comme en Lorraine. Elle est majoritairement due à la croissance des zones industrielles, commerciales et des réseaux de communication.

Evolution entre 2000 et 2006 de la surface artificialisée (%)



Evolution des espaces entre 2000 et 2006

	LORRAINE			France métropolitaine		
	répartition 2006 %	Evolution 2000-2006 ha	Evolution 2000-2006 %	Répartition 2006 %	Evolution 2000-2006 ha	Evolution 2000-2006 %
Territoires artificialisés	5,7	3594	+2,7	5,1	82792	+3
Zones urbanisées	4,1	1183	+1,2	3,9	43620	+2,1
Zones industrielles ou commerciales, réseaux de communication	1,0	1592	+7,1	0,8	30906	+7,5
Mines, décharges, chantiers	0,3	838	+12,9	0,2	6403	+6,7
Territoires agricoles	55,6	-2977	-0,2	59,8	-78081	-0,2
Terres arables	29,5	45	0	28,1	-23237	-0,2
Cultures permanentes	0,6	-37	-0,3	2,4	-4308	-0,3
Prairies	20,3	-2520	-0,5	15,8	-23242	-0,3
Zones agricoles hétérogènes	5,2	-465	-0,4	13,4	-27293	-0,4
Forêts et milieux semi-naturels	38,1	-774	-0,1	34,0	-7146	0
Forêts	35,1	-10839	-1,3	25,9	-116884	-0,8
Milieux à végétation arbustive ou herbacée	3,0	10065	+16,6	6,5	101506	+2,9
Zones humides	0,1	7	+0,5	0,3	59	0
Surfaces en eau	0,6	150	+1	0,7	2376	0,6

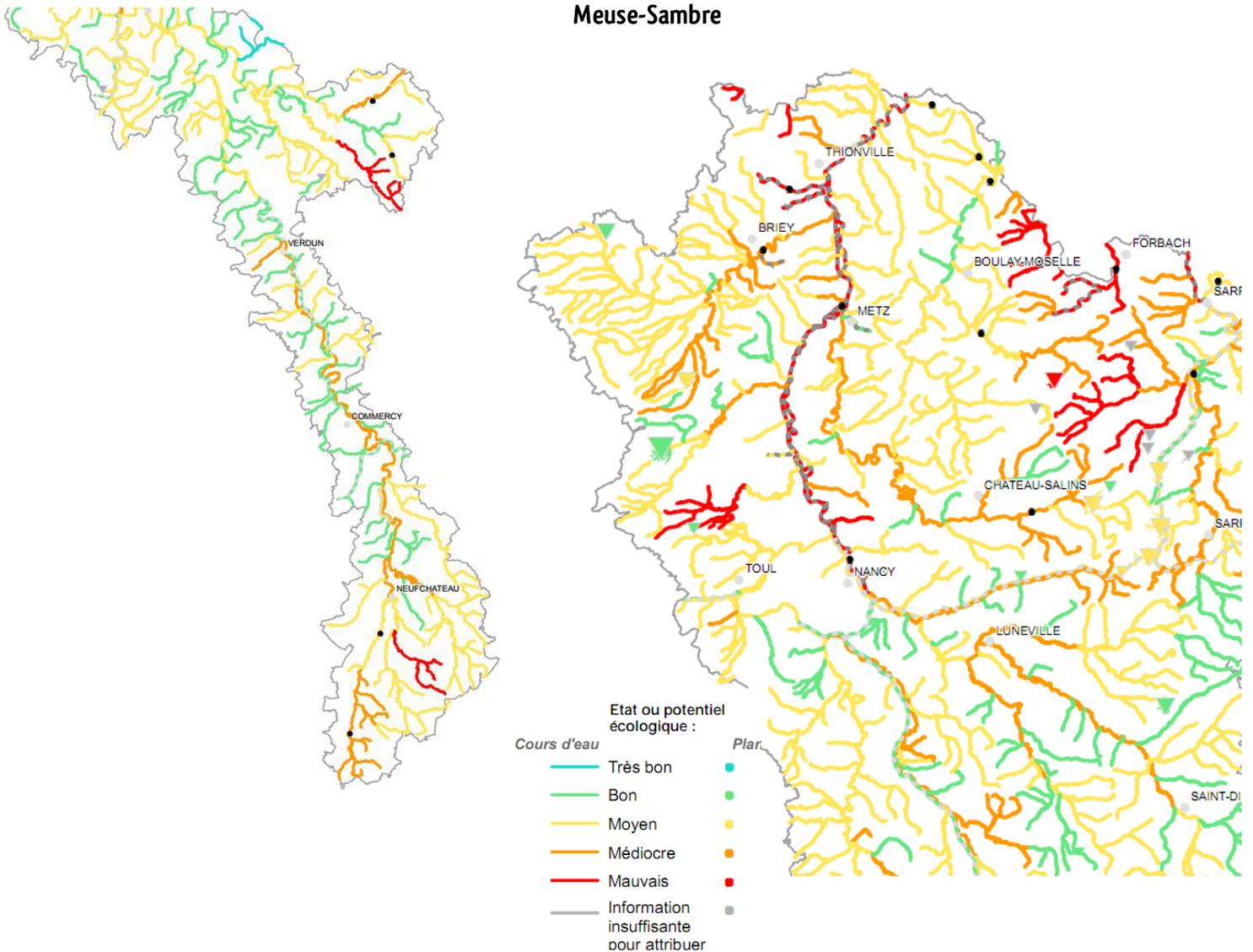
6.4 Qualité des eaux superficielles

Source : Agence de l'eau Rhin-Meuse	Date : 2009 et 2010
Périmètre bassin Rhin-Meuse ≠ région administrative Lorraine (+ secteurs de travail Moselle-Sarre et Meuse-Sambre)	

Dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) élaboré en 2009, le bassin de l'eau Rhin-Meuse a fixé des objectifs pour 2015 en termes de qualité de l'eau en fonction de plusieurs critères (état écologique, état chimique, état global, ...).

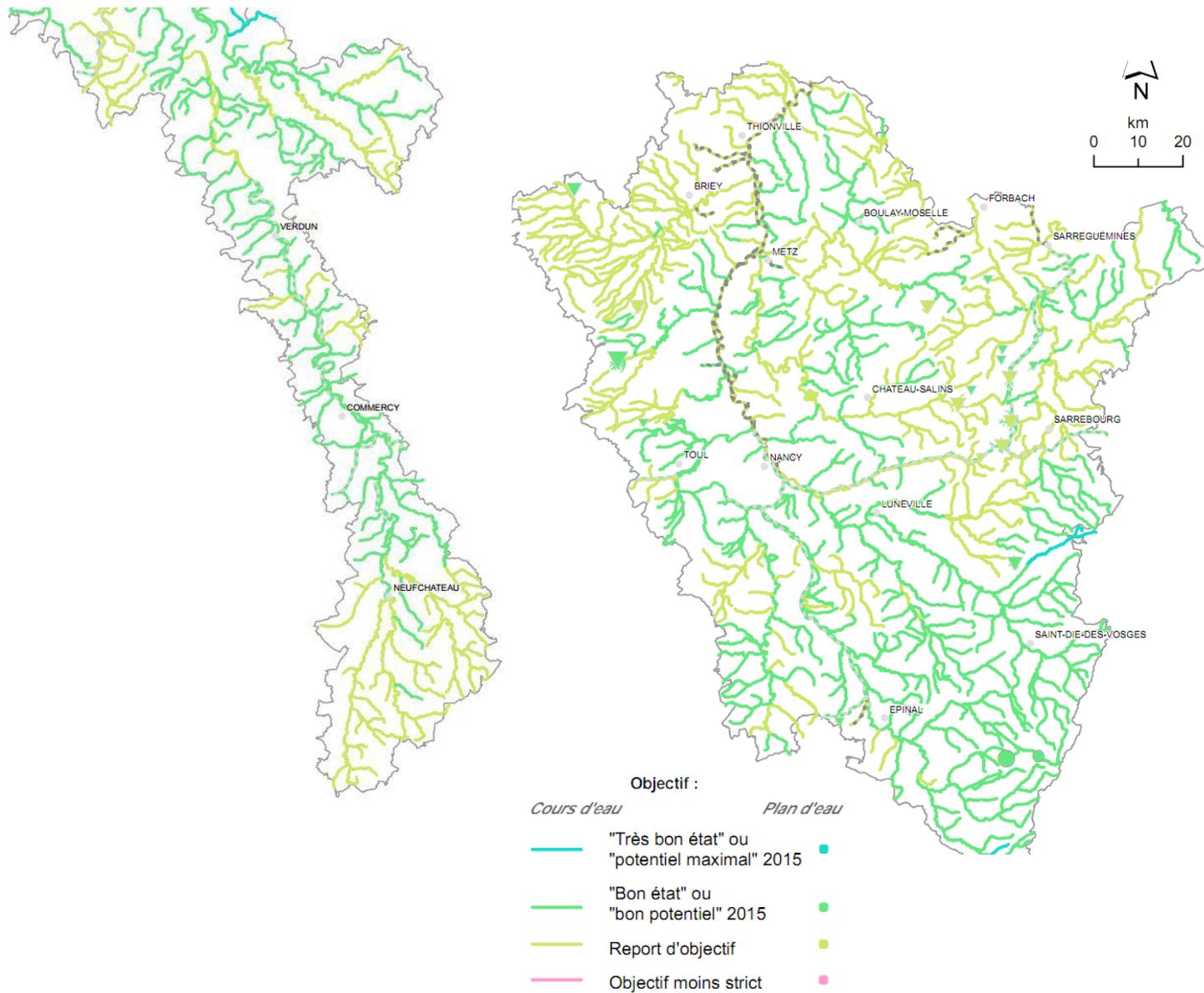
Ci-dessous, un exemple de l'état écologique des eaux et des objectifs fixés par le SDAGE à l'horizon 2015 pour les cours d'eau des secteurs Moselle-Sarre et Meuse-Sambre.

Etat ou potentiel écologique des eaux de surface en 2009 des secteurs de travail Moselle-Sarre et Meuse-Sambre



Carte issue du SDAGE « Rhin » - Annexe cartographique - version 8 - Novembre 2009

Objectif d'état écologique des masses d'eau de surface des secteurs de travail Moselle-Sarre et Meuse-Sambre



Carte issue du SDAGE « Rhin » - Annexe cartographique – version 8 - Novembre 2009

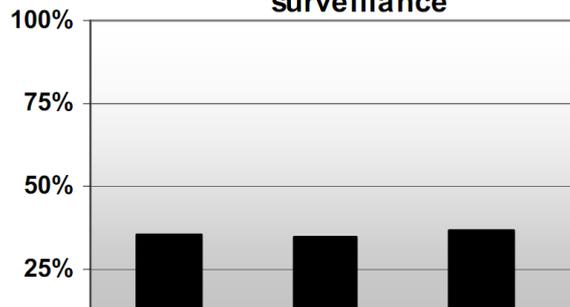
On note dans le bassin Rhin-Meuse une amélioration encourageante de la qualité de l'eau vis-à-vis des pollutions classiques pour lesquelles des efforts ont été consentis de longue date. Cette amélioration est notamment due à une réduction de la pollution industrielle. La qualité physico-chimique concerne les macro-polluants liés à la pollution classique (matières en suspension, nitrates, nitrites, ...).

Le nombre de sites en bon ou très bon état biologique ne représente que le quart des 200 sites de surveillance du bassin Rhin-Meuse.

Trois indices sont utilisés pour refléter l'état des peuplements faunistiques et floristiques :

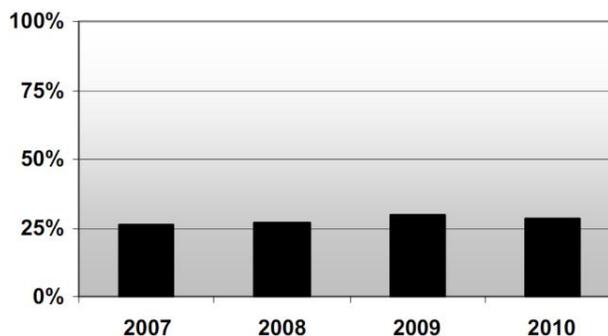
- L'indice biologique diatomique (IBD), il est basé sur la composition des peuplements diatomées, algues microscopiques prélevées sur des supports fixes (cailloux, ...)
- L'indice biologique global normalisé (IBGN), reflète la composition des populations de macro-invertébrés aquatiques qui regroupent les insectes, les crustacés, les mollusques et vers ;
- L'indice poisson-rivière (IPR), basé sur la composition des peuplements piscicoles.

Pourcentage des sites de surveillance en bon ou très bon état vis-à-vis des éléments de qualité physico-chimique de l'eau



Source Agence de l'eau Rhin-Meuse, à partir de 294 sites de surveillance

Pourcentage des sites de surveillance en bon ou très bon état vis-à-vis des éléments de qualité biologique de l'eau



Source Agence de l'eau Rhin-Meuse, à partir de 200 sites de surveillance

6.5 Qualité des eaux souterraines

Source : CGDD/SOeS, Agences de l'Eau, Réseau de connaissance générale des pesticides

Date : 2006

Position de la Lorraine : 11ème rang sur 21

Points qualifiés de « bonne qualité » en Lorraine : 28%, moyenne nationale : 28%

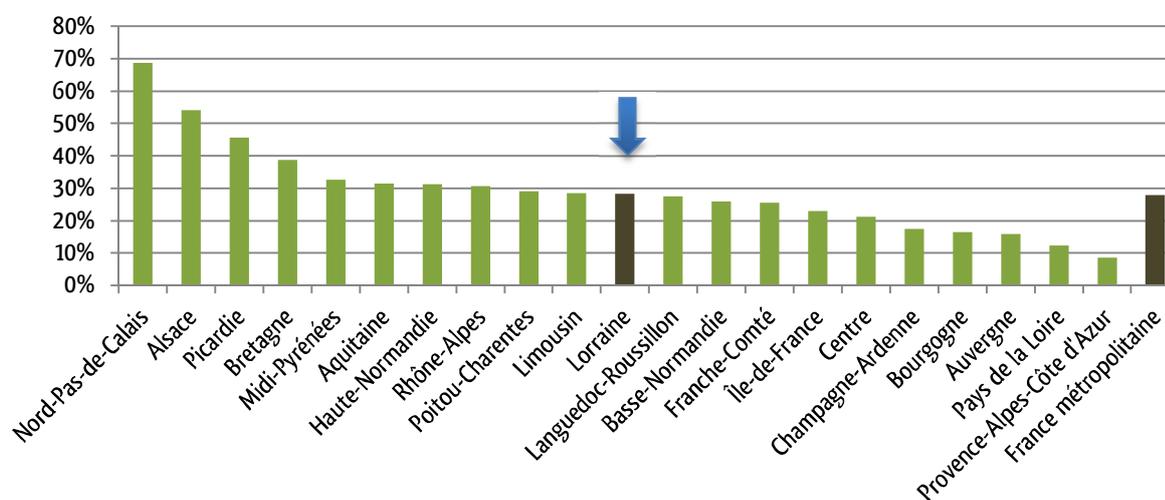
En 2006, sur les prélèvements réalisés en Lorraine, 28% faisaient état de bonne qualité des eaux souterraines vis-à-vis des pesticides, une donnée équivalente à la moyenne nationale. **Les données datant de 2006, il est difficile de comparer la qualité actuelle des eaux souterraines dans les régions françaises.**

Chaque résultat d'analyse supérieur à la limite de quantification est comparé à des seuils qui permettent de lui affecter une des 5 classes de qualité allant de « très bonne qualité » à « mauvaise qualité ». Les stations qui présentaient un nombre d'analyses insuffisant ont été éliminées (moins de quatre prélèvements par an pour les réseaux de connaissance générale).

L'évaluation de la qualité de l'eau d'un point d'observation repose sur l'agrégation de tous les résultats d'analyses effectuées sur la période considérée (ici l'année). Chaque prélèvement est qualifié à partir du résultat d'analyse le plus déclassant, c'est-à-dire celui qui définit la classe la moins bonne. Puis à partir de ce classement, la qualité annuelle est déterminée en prenant la classe du prélèvement la plus défavorable.

Afin de bien rendre compte des situations défavorables, tout en excluant les situations exceptionnelles, la qualification de la qualité au point d'observation se fait à partir des prélèvements donnant la moins bonne qualité, à condition qu'elle soit constatée dans au moins 10% des prélèvements.

Part des points d'eau souterrains quantifiés en « bonne qualité » vis-à-vis des pesticides sur le total des points d'observation interprétables (% , 2006)



Défi n°7 - Santé publique, prévention et gestion des risques

La capacité de la société à offrir les meilleures conditions de vie possible est un élément pivot du développement durable. Elle peut s'appréhender par la mesure de l'espérance de vie, de l'accès aux soins, des niveaux de mortalité prématurée ou encore du taux de suicide.

L'impact (réel ou potentiel) de nos modes de vie et des systèmes productifs sur la santé peut être approché par la mesure de la qualité de l'air ou la présence de risques industriels.

Détail du chapitre

- 7.1 Espérance de vie
- 7.2 Accès aux soins
- 7.3 Qualité de l'air
- 7.4 Mortalité prématurée
- 7.5 Suicides
- 7.6 Risques industriels

7.1 Espérance de vie

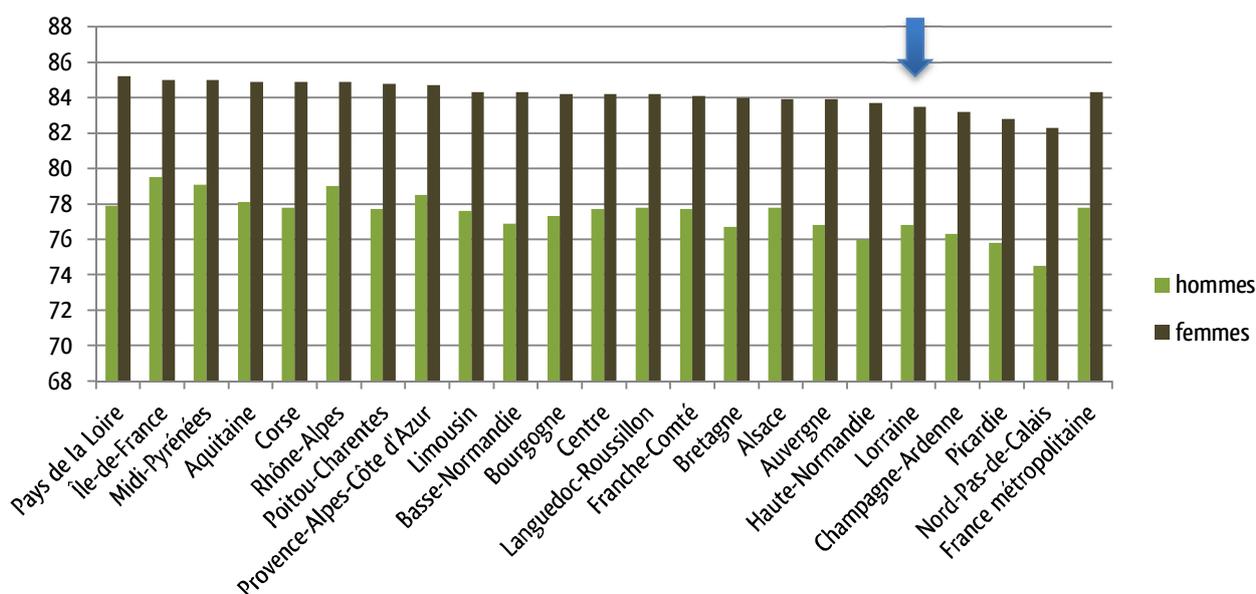
Source : INSEE	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☹️ (16ème rang pour les hommes, 19ème rang pour les femmes)	En 2009, l'espérance de vie moyenne des femmes est de 83,5 ans et celle des hommes de 76,8 ans en Lorraine.
Evolution en Lorraine : 😊 (+3,6 années pour les hommes et +2,5 années pour les femmes 2009/2007)	

La France comme la Lorraine sont dans une dynamique d'allongement de l'espérance de vie à la naissance. Cet indicateur est le reflet de la santé globale de la population.

Les données du recensement de la population de 2009 montrent une amélioration de l'espérance de vie à la naissance des Lorraines et des Lorrains. Elle est

passée de 83,1 années à 83,5 années pour les femmes et de 76,3 à 76,8 pour les hommes par rapport à 2007, soit un gain de 0,4 an pour les femmes et 0,5 pour les hommes en 2 ans. Cependant, l'écart à la moyenne nationale place la Lorraine eu 16ème rang des 22 régions pour l'espérance de vie des hommes et au 19ème rang des régions pour celle des femmes.

Espérance de vie à la naissance en 2009 (en nombre d'années)



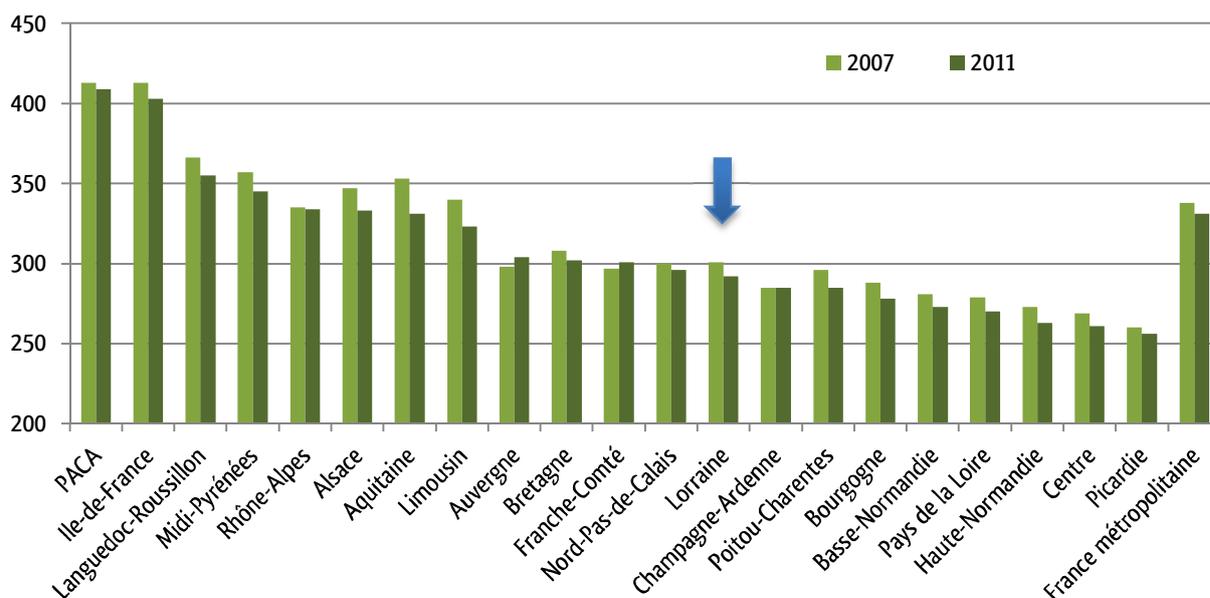
7.2 Accès aux soins

Source : Observatoire des inégalités, d'après ADELI	Date : 2011
Position de la Lorraine : ☹️ (13ème rang des régions pour la densité de médecin par habitant)	En 2011, on compte 292 médecins pour 100 000 habitants en Lorraine, contre 331 en moyenne pour la France métropolitaine
Evolution en Lorraine : ☹️ (-9 médecins pour 100 000 habitants entre 2007 et 2011)	

La densité de médecins dans la région est inférieure à la moyenne nationale (292 pour 100 000 habitants contre 331 en France métropolitaine). Cet indicateur d'accès aux soins a tendance à reculer sur la période 2007-2011.

En France métropolitaine 4,3% de la population se situent à plus de 20 min d'un ensemble de services de proximité : médecins généralistes, infirmiers, chirurgiens dentaires, kinésithérapeutes et pharmacie. La plupart des bassins de vie lorrains ont une part de leur population concernée par une durée de trajet importante, supérieure à la moyenne nationale.

Densité de médecins pour 100 000 habitants



7.3 Qualité de l'air

Source : Air Lorraine

Date : 1999-2010

Evolution en Lorraine : 😊 No2 et So2

☹️ O3 et PM10

En baisse : dioxyde d'azote (No2) et dioxyde de soufre (SO2)

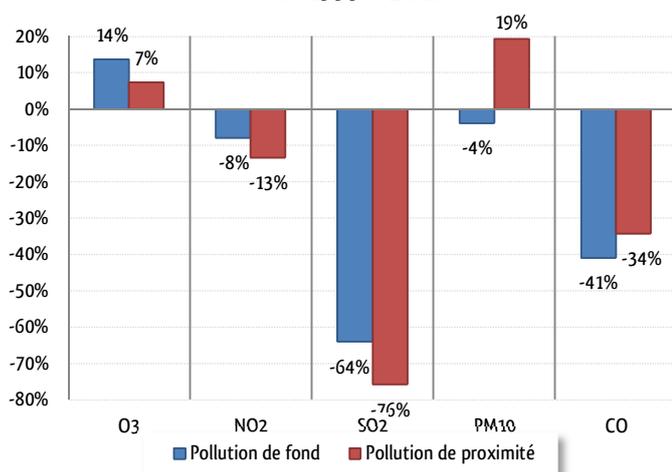
En hausse : Ozone (O3) et particules (PM10)

La qualité de l'air est globalement bonne en Lorraine grâce aux conditions climatiques qui favorisent la dispersion des polluants dans l'atmosphère. À une échelle plus fine d'analyse, des variations sensibles sont mesurées en proximité de sources d'émissions de polluants et/ou lors de pics saisonniers de chaleur ou de froid. La pollution de l'air a un impact sur la santé (estimé à 40 000 morts prématurées par an en France), le patrimoine naturel et le réchauffement climatique (ex. les oxydes d'azotes (Nox) à l'origine de la formation d'ozone). La réglementation européenne impose de mesurer le respect ou non des seuils de concentration dans l'air des différents polluants réglementés. En Lorraine, les principales problématiques en matière de pollution de l'air où des dépassements constatés sont :

- La pollution régionale de fond : marquée par les particules fines (PM10) et l'ozone (O3).
- La pollution de proximité : exposition de la population en proximité industrielle ou de trafic routier (dioxyde d'azote (NO2), benzène, hydrocarbures (HAP)).

L'inventaire régional des émissions de polluants dans l'atmosphère permet d'identifier les secteurs contributeurs et leur évolution. **La plupart des polluants sont en baisse ou stagnation** entre les deux périodes de référence 2000 et 2006, mais avec de grandes variations entre les secteurs contributeurs: les émissions **en forte hausse dans l'énergie** - centrales thermiques – ont masqué les baisses significatives des autres secteurs.

Évolution des concentrations de quatre polluants dans l'air de 1999 à 2010



Ces mesures sont effectuées dans les 4 zones administratives de surveillances



Secteurs émetteurs	NOx	SO2	PM10	CO	Pb	Benzène	HAP*	COVNM
	40%	31%	7%	80%	25%	0%	31%	7%

7.4 Mortalité prématurée

Source : INSEE

Date : 2008

Position de la Lorraine : ☹️ (18ème rang des régions)

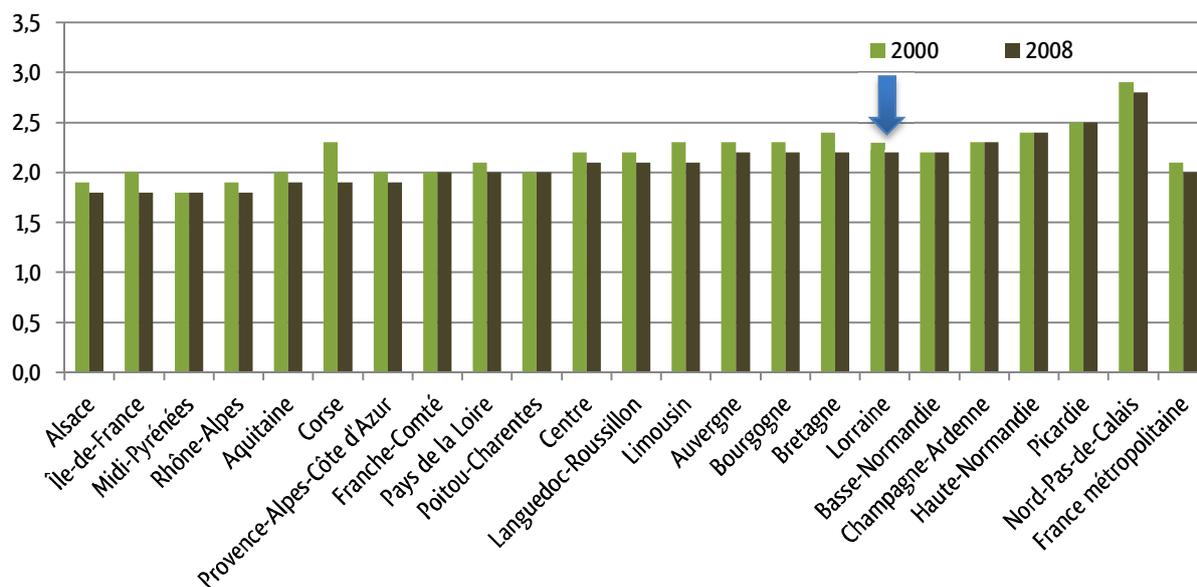
2,2 décès prématurés pour 1 000 habitants en Lorraine contre 2 en France métropolitaine en 2008

Evolution en Lorraine : 😊 (-0,1 point entre 2000 et 2008)

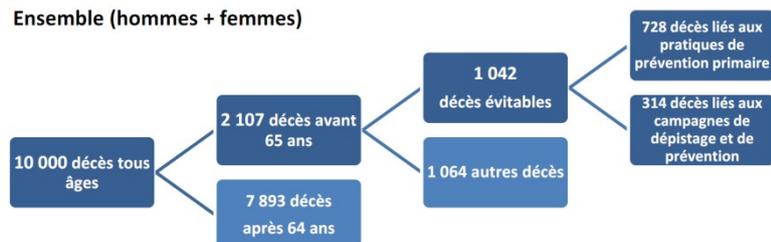
La mortalité prématurée concerne les individus décédés avant l'âge de 65ans. La Lorraine possède un taux de mortalité de 2,2 pour 1000 personnes en 2008, contre 2 en France métropolitaine. Il a baissé de 0,1 point depuis 2000.

La mortalité des jeunes de 15 à 24 ans peut également être qualifiée de très prématurée. En Lorraine environ 140 décès annuels sont recensés (période 2003-2005). Les causes principales de décès pour cette catégorie d'âge sont : accidents de la circulation, suicides et autres morts accidentelles.

Taux de mortalité prématurée pour 1 000 habitants



Ensemble (hommes + femmes)



Source PRS, ARS Lorraine

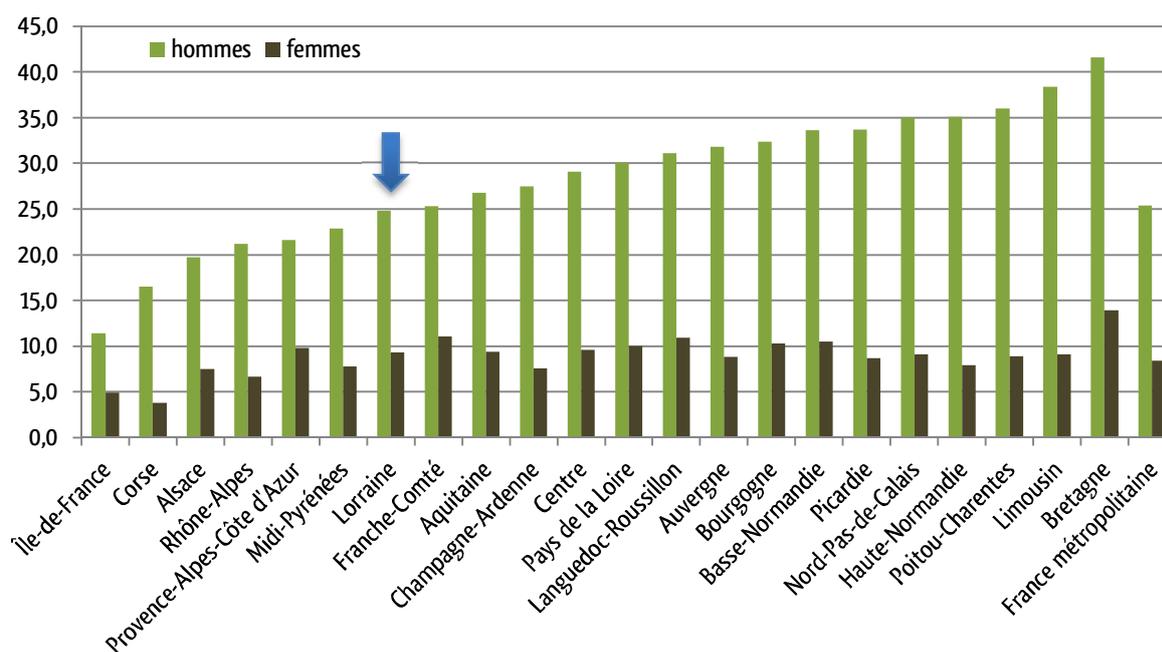
7.5 Suicides

Source : INSEE	Date : 2009
Position de la Lorraine :	Le taux de suicide des hommes est inférieur à la moyenne nationale (24,8 pour 100 000 hommes, contre 25,4) et celui des femmes est supérieur (9,3 contre 8,4)
Femmes : ☹️ (13ème rang des régions)	
Hommes : 😊 (7ème rang des régions)	
Evolution en Lorraine : ☹️	

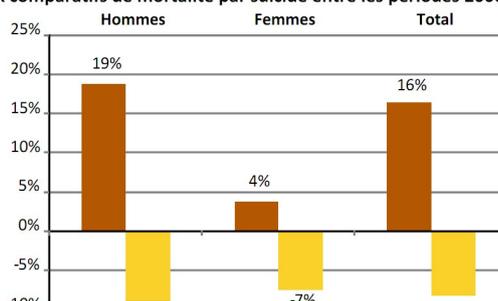
Le taux de décès par suicide en 2009 est de 24,8 pour 100 000 hommes et de 9,3 pour 100 000 femmes. Il est légèrement inférieur à la moyenne métropolitaine pour les hommes et supérieur à la moyenne pour les femmes.

L'évolution des dernières années ne semble pas être favorable à la Lorraine.

Taux de suicide pour 100 000 hommes/femmes



Evolution des taux comparatifs de mortalité par suicide entre les périodes 2000-2002 et 2005-2007



Sources : INSERM, CépiDc, ARS

7.6 Risques industriels

Source : SOeS

Date : 2008

Position de la Lorraine :

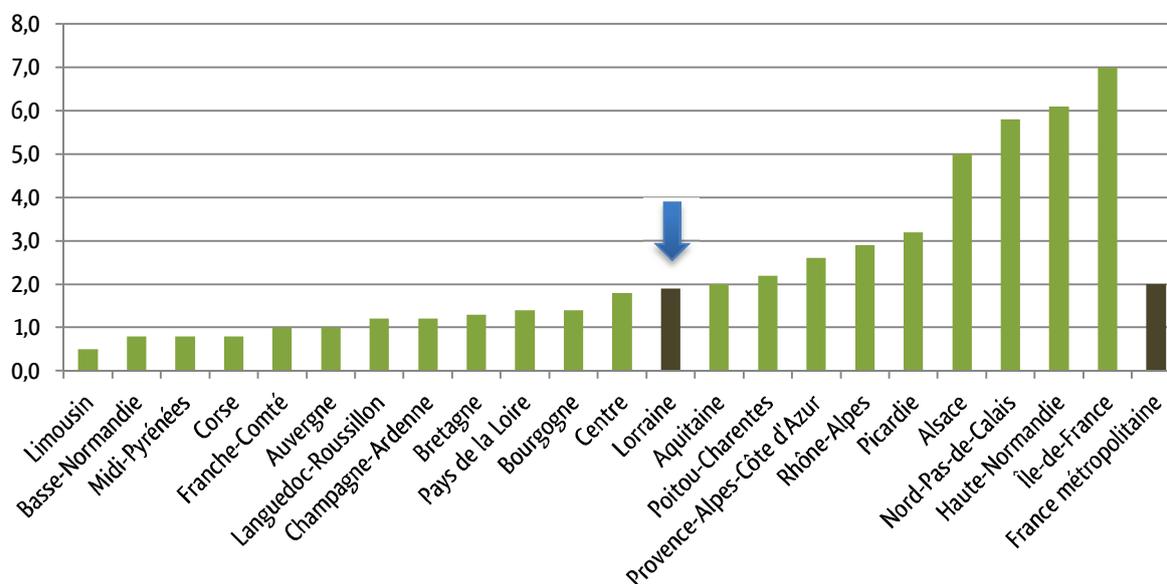
On compte en Lorraine 1,9 établissement SEVESO pour 1 000 km.

☹️ (13ème rang des régions)

Les installations industrielles susceptibles de générer les risques les plus importants sont les installations classées Seveso. 1 101 établissements de ce type sont recensés en France métropolitaine dont 44 en Lorraine. Répartis de manière inégale sur le territoire, ils sont situés majoritairement dans les régions à forte densité de population. La densité d'établissements classés SEVESO place la Lorraine au 13ème rang des régions avec 1,9 installation pour 1 000 km² (2 en moyenne en France métropolitaine).

Afin de prévenir les risques pour la population résidant à proximité de ces établissements, des outils de maîtrise de l'urbanisation sont en cours d'élaboration: les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) : on en recensait 19 en Lorraine en 2010 sur 425 en France métropolitaine.

Nombre de sites classés SEVESO pour 1 000 km² en 2008



Défi n°8 - Démographie et inclusion sociale

La cohésion sociale est un élément important de « la construction » d'une société du développement durable. Notre mode de développement doit aboutir à une situation la plus équitable possible, permettant un partage

optimal des richesses et une exclusion minimale des populations (marché du travail, éducation, revenu décent, logement, postes à responsabilité...).

Détail du chapitre

- 8.1 Pauvreté monétaire
- 8.2 Chômage
- 8.3 Sur-occupation des logements
- 8.4 Taux d'emploi
- 8.5 Inégalités de revenus
- 8.6 Dépendance
- 8.7 Insertion des femmes sur le marché du travail

8.1 Pauvreté monétaire

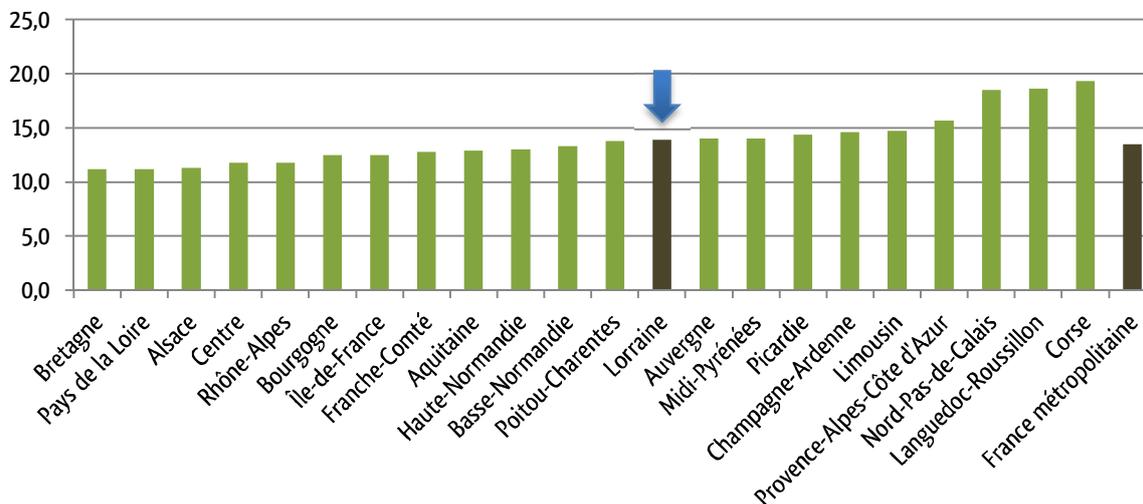
Source : INSEE - CNAF	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☹️ (13ème rang des régions)	Le taux de pauvreté est de 13,9% en Lorraine contre 13,5% en France métropolitaine en 2009
Evolution en Lorraine : ☹️ (augmentation de la population vivant de minimas sociaux)	

Le taux de pauvreté monétaire mesure la part de la population dont les revenus sont inférieurs au seuil de 60% du revenu médian. Cette approche « relative » par rapport à la distribution des niveaux de vie est développée dans toute l'union européenne, alors que les États-Unis ou le Canada ont une approche « absolue ». La France publie des taux de pauvreté selon d'autres seuils (40 %, 50 % ou 70 %), conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la mesure des inégalités.

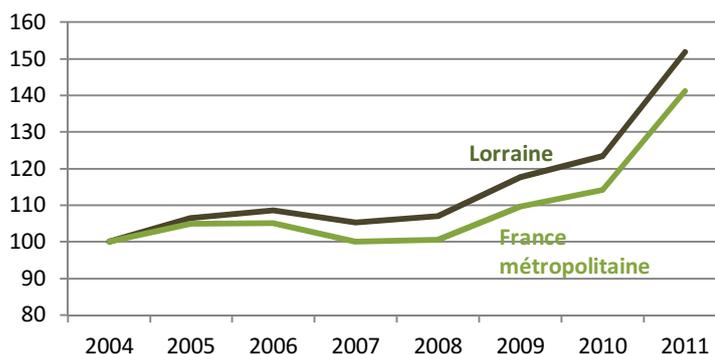
En 2009, il s'élève à 13,9% en Lorraine contre 13,5% en France métropolitaine, plaçant la région au 13ème rang sur 22. Ces chiffres ne permettent pas encore d'appréhender les effets de la crise.

La pauvreté peut aussi se mesurer par la part de la population entrant dans des dispositifs de minimas sociaux et qui ont fait la démarche pour les percevoir (ce qui n'est pas le cas de toutes les personnes susceptibles d'en bénéficier).

Taux de pauvreté à 60% en 2009 (%)



Bénéficiaires d'au moins un minimum social versé par la CAF (2004=100)



Source CNAF

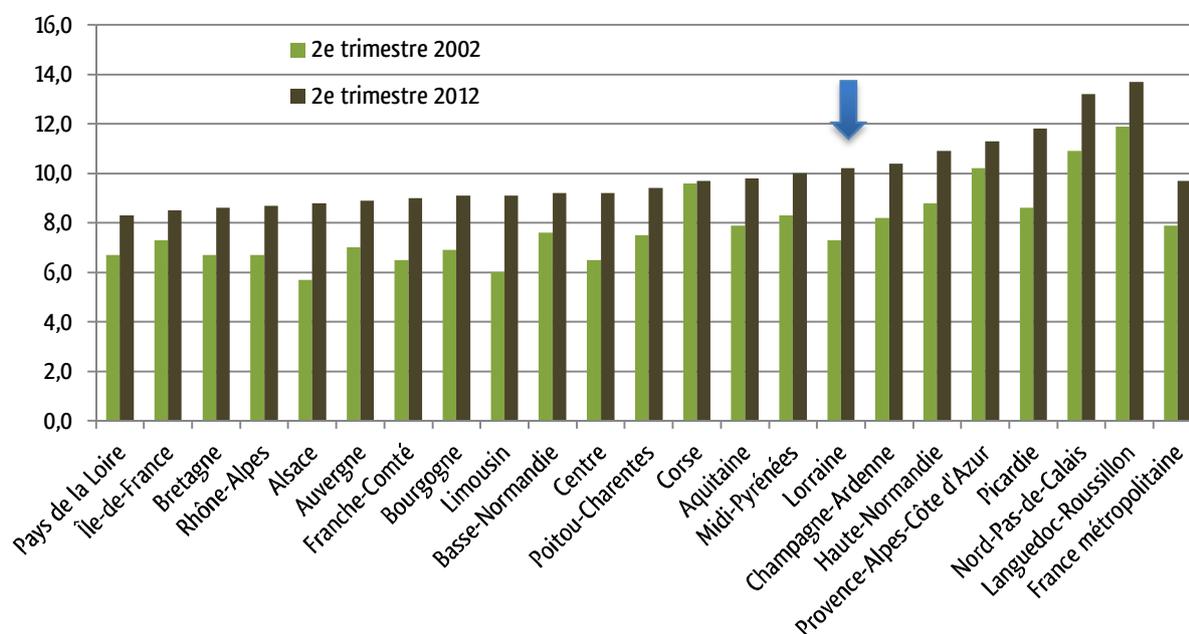
8.2 Chômage

Source : INSEE	Date : 2012
Position de la Lorraine : ☹️ (16ème rang des régions)	10,2% au 2ème trimestre 2012, contre 9,7% en moyenne métropolitaine.
Evolution en Lorraine : ☹️ (+2,9 points en 10 ans)	

Le taux de chômage mesure le nombre de personnes à la recherche d'un emploi parmi l'ensemble de la population active. Il a inégalement augmenté depuis la crise de 2008.

Il est de 10,2% en Lorraine au 2ème trimestre 2012, contre 9,7% au niveau de la France métropolitaine, plaçant la Lorraine au 16ème rang des régions. Lors des 10 dernières années, il a augmenté de 2,9 points dans la région pour une hausse moyenne de 1,8 point en France métropolitaine.

Taux de chômage (%)



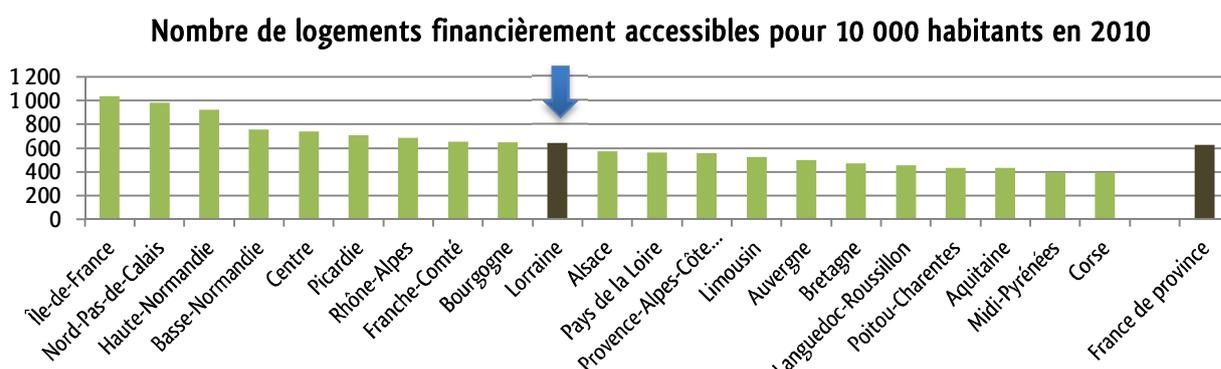
8.3 Logement financièrement «accessible»

Source : INSEE, estimation de population 2010 - SOeS	Date : janvier 2010
Position de la Lorraine : 😊 (10ème rang des régions)	642 logements / 10 000 habitants France Province : 628 / 10 000 habitants Part Lorraine/ France logement social construit: 2.1%

Garantir l'accès de tous à un logement décent est à la fois le fondement et l'objectif permanent d'une société solidaire : il est un facteur clé de l'insertion sociale et participe au bien-être individuel et collectif. La construction de logement dit « social » est un des leviers pour permettre l'accessibilité financière à la location ou à la propriété à des foyers dont les revenus ne leur permettent pas d'accéder à l'offre du marché. En réalité, il existe une grande diversité de catégories de logements « à loyers modérés » en fonction de leur mode de financement. Plus les aides publiques accordées sont importantes, plus les plafonds de revenus calculés pour les loyers sont bas.

La Lorraine est 10ème dans le classement des régions de Province pour la densité de logements financièrement accessibles : avec 642 logements pour 10 000 habitants elle se situe juste au-dessus de la moyenne (628).

Cette dotation moyenne ne devrait cependant pas conduire à une réduction de l'effort de construction de logements pour les catégories de revenus les plus faibles (PLAI et PLUS) car la Lorraine se situe plutôt dans la moyenne basse des revenus fiscaux. Les données 2010 indiquent que la part de la Lorraine dans les logements sociaux financés et aidés en France atteint seulement 2,1%.



Logements locatifs sociaux financés et aidés en 2010

	Année 2010					Lorraine / France métropolitaine (en %)
	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Lorraine	
PLUS - PLA1 (1)	869	62	712	123	1 766	2,1
PLA1	185	20	275	59	539	2,1
PLUS (Prêt locatif à usage social)	684	42	437	64	1 227	2,1

(1) : Prêt locatif aidé d'intégration.

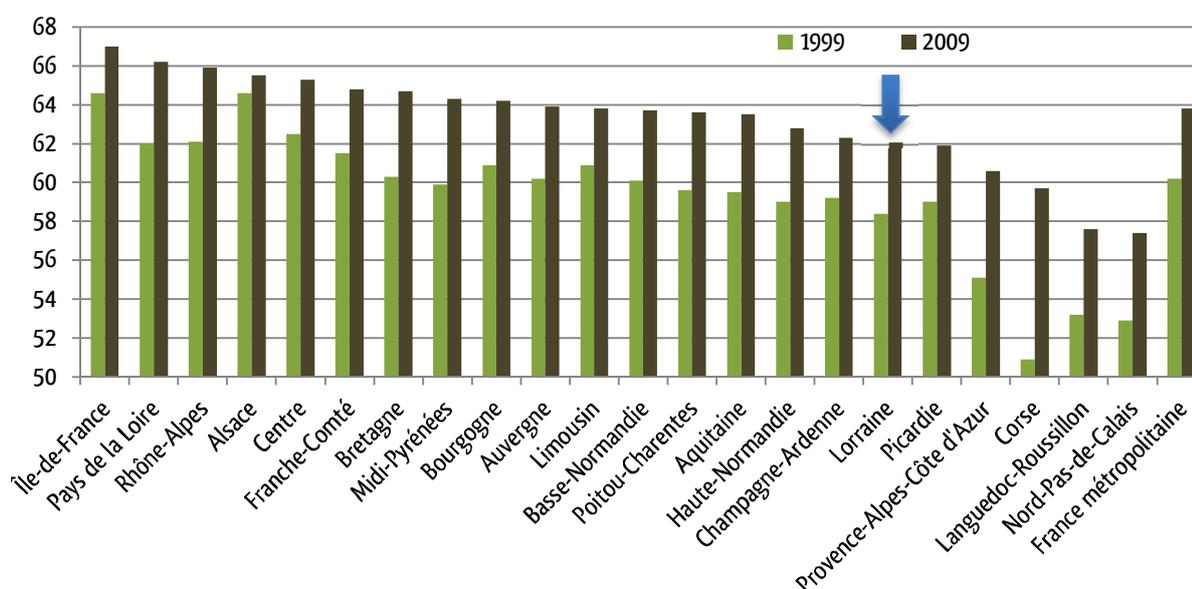
8.4 Taux d'emploi

Source : INSEE, RP 2009, exploitation principale	Date : 1999 et 2009
Position de la Lorraine : ☹️ (17ème rang des régions)	Taux d'emploi des 15-64 ans : 62,1% Moyenne nationale : 63,8% (63,1% hors Île-de-France)
Evolution en Lorraine : 😊 (+3,7 points entre 1999 et 2009)	

Cet indicateur montre la capacité des territoires à intégrer par l'emploi les personnes en âge de travailler. Si l'indicateur progresse en Lorraine (+3,7 points lors de la dernière décennie), cela se fait au même rythme que la moyenne nationale, ne permettant pas à la région de s'inscrire dans une réelle dynamique de « rattrapage ».

La Lorraine se place au 17ème rang des régions pour le taux d'emploi des 15-64 ans. Il est de 62,1%, contre une moyenne métropolitaine de 63,8%.

Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)



8.5 Inégalités de revenus

Source : Insee ; DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages	Date : 2007 et 2009
Position de la Lorraine : 😊 (12ème rang des régions, inférieur à la moyenne nationale)	Les 10% des revenus les plus élevés sont 5 fois plus importants que les 10% des revenus les plus faibles en Lorraine. Le rapport est de 5,6 en moyenne en France métropolitaine.
Evolution en Lorraine : 😞 (+0,12 point en 3 ans)	

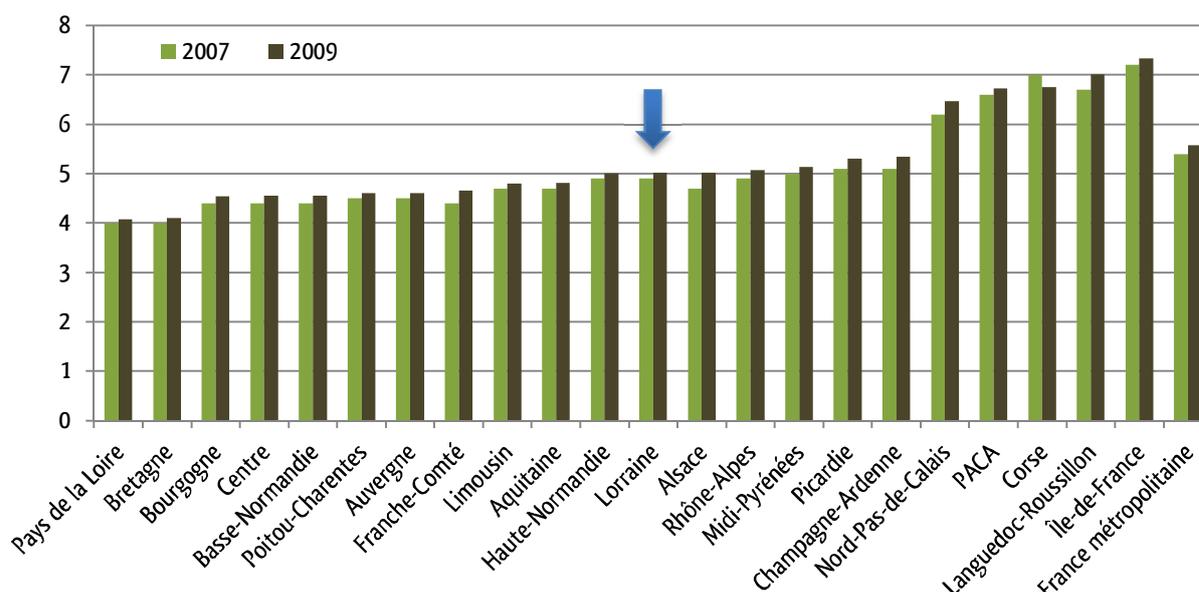
Le rapport inter-décile des revenus est une mesure des écarts dans la distribution des revenus : il est calculé en divisant le niveau médian des revenus des 10% les plus riches (9ème décile) par le niveau médian des 10% les plus pauvres (1er décile). Une fois ce rapport effectué il est lui-même rapporté au nombre d'unités de consommation dans le ménage concerné. (cf. annexe définition). Plus le chiffre est élevé, plus les écarts entre les revenus sont importants.

D'une manière générale, les inégalités de revenus ont progressé en France entre 2007 et 2009. Les territoires

français les plus inégalitaires sont l'Ile de France et les régions du sud de la France (Corse, Languedoc-Roussillon, PACA...) ainsi que le Nord-Pas-de-Calais. La région Pays-de-la-Loire affiche les inégalités les plus faibles (4,1).

La Lorraine est au 12ème rang des régions pour les inégalités de revenus. Elles progressent à un rythme légèrement inférieur à la moyenne nationale entre 2007 et 2009 (+0,12 point contre +0,17 point).

Rapport inter-décile des revenus par unité de consommation



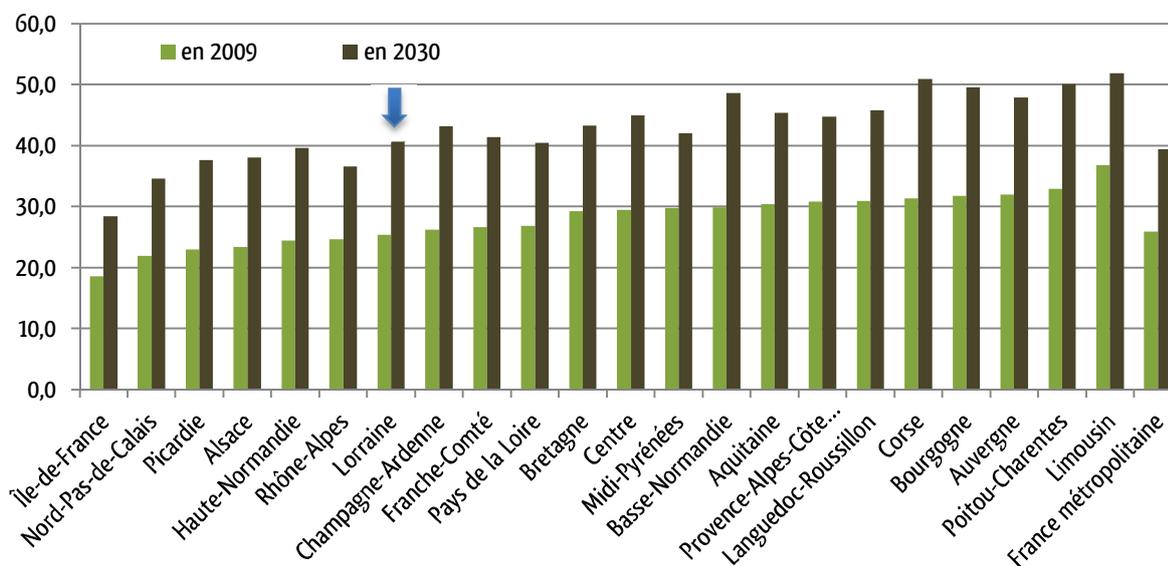
8.6 Dépendance

Source : INSEE	Date : 2009 - 2030
Position de la Lorraine : 😊 (7ème rang des régions)	Rapport +65 ans / 15-64 ans : Lorraine : 25,4% France : 25,9%
Evolution en Lorraine : 😞 (+15 points projetés à l'horizon 2030)	Pour 1 personne de plus de 65 ans, il y a environ quatre personnes de 15-64 ans.

Cet indicateur donne une idée de la pression du vieillissement de la population sur les mécanismes de solidarité intergénérationnelle. Il mesure le rapport entre la population des 65 ans ou plus et la population de 15 à 64 ans. En Lorraine en 2009, la population des plus de 65 ans représente l'équivalent de 25,4% de la population des 15-64 ans, contre 25,9 en France métropolitaine.

Le vieillissement de la population va entraîner une pression sur l'équilibre entre la population potentiellement active (15-64 ans) et les potentiellement inactifs (+65ans). En Lorraine, la population des plus de 65 ans représentera en 2030 l'équivalent de 40,8% de la population des 15-64 ans, contre 39,4% en France métropolitaine).

Rapport entre la population des 65 ans ou plus et la population de 15 à 64 ans (%)



8.7 Femmes et emplois «cadres»

Source : INSEE	Date : 2009
Position de la Lorraine : ☹️ (20ème rang des régions)	Part des femmes parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures en Lorraine : 35,6% Moyenne métropolitaine : 38,8%

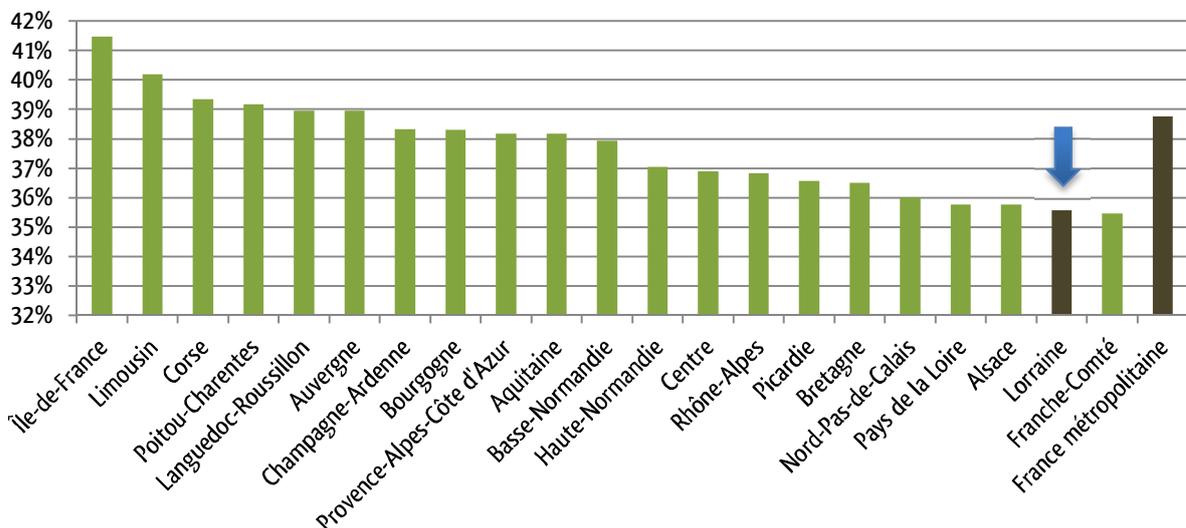
La place des femmes dans les actifs occupant des fonctions de cadre ou de professions intellectuelles supérieures est un indicateur qui permet d'appréhender la capacité des femmes à accéder à des postes à responsabilité.

En mettant en exergue l'inadéquation entre le niveau de formation et d'emploi des femmes, les femmes

étant en moyenne plus diplômées que les hommes, il est également révélateur des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes sur le marché du travail.

En Lorraine, seules 35,6% des cadres sont des femmes, un niveau inférieur à la moyenne nationale (38,8%).

Part des femmes dans les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures (% , 2009)



ANNEXES

INDEX DES SOURCES

TABLEAU RÉCAPITULATIF

DES CLASSEMENTS



Indicateurs territoriaux du
développement durable de
la Lorraine 2013

Défi 1

Agriculture biologique : elle rassemble les pratiques agricoles respectueuses des équilibres écologiques, qui contribuent à la préservation des sols, des ressources naturelles et du bien-être animal. Prônant notamment des modes de cultures sains, sans produits chimiques de synthèse, ni OGM, l'agriculture biologique pratique la rotation des cultures, le recyclage des matières organiques...

Déchets ménagers : en France, la quantité de déchets collectés dépend beaucoup du territoire concerné, car en effet les régions proches des littoraux ou des montagnes sont les régions où les quantités collectées sont les plus élevées dus à l'attractivité touristique des territoires. Le Nord-est et le large centre français affiche des quantités collectées plus moindres. La quantité de déchets ménagers collectée par habitant permet de rendre compte des efforts entrepris par les collectivités pour améliorer la collecte des déchets, faciliter les collectes, réduire les dépôts sauvages ...

La production de déchets par les ménages est appréhendée ici avec les quantités collectées par le service public. Six types de collecte sont pris en compte : la collecte des ordures ménagères en mélange et en porte à porte (poubelle ordinaire), la collecte sélective du verre, la collecte de matériaux secs, en porte à porte ou par apport volontaire aux bornes de collecte (emballages en mélange, corps plats, journaux et magazines, corps creux), la collecte de bio déchets et de déchets verts, d'autres collectes spécifiques (encombrants en porte à porte, cartons des professionnels,...) ainsi que les collectes en déchèteries.

Prélèvement en eau : Lorsqu'on utilise les indicateurs de prélèvement d'eau par usage, il s'agit de l'eau douce des rivières, plan d'eau ou nappes souterraines, ne sont pas pris en compte les prélèvements en eau salées ou saumâtres.

L'activité industrielle doit prélever dans les eaux de surface et souterraines pour des nécessités de fonctionnement des quantités non négligeable d'eau. Les

besoins, les ressources, et les prélèvements variant selon les territoires puisque certains déséquilibres ponctuels, saisonniers affectent les milieux aquatiques. Il est vrai qu'une partie de l'eau prélevée est consommée et que le reste est restitué aux milieux aquatiques mais la quantité et la qualité est largement altérée.

Défi 2

Enseignement supérieur : les principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur sont : BTS, DUT, Licence, Master, Doctorats, diplômes de santé, ingénieurs ou écoles de commerces.

Défi 3

Agenda 21 : 5 Finalités : lutte contre changement climatique ; préservation biodiversité, protection de milieux et des ressources ; cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations ; épanouissement de tous les êtres humains ; dynamique de développement avec modes de production et de consommation responsables

5 clés de la méthodologie : participation, organisation, transversalité, suivi-évaluation, amélioration continue

Défi 4

Énergie primaire / Énergie finale : l'énergie primaire est l'énergie totale nécessaire à la production et la distribution d'énergie disponible à la consommation ou énergie finale. Par convention l'énergie primaire est égale à l'énergie finale sauf pour l'électricité (où les pertes entre l'amont et l'aval sont plus importantes).

Tep : tonne équivalent pétrole : c'est l'unité de mesure utilisée pour comparer les différentes sources d'énergie entre elles : 1 tep = environ 11 600 kWh.

Électricité renouvelable : On entend par production d'électricité renouvelable la somme des productions hydraulique, éolienne, photovoltaïque, et biomasse. Le développement durable et la lutte contre le chan-

gement climatique imposent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et d'économiser l'énergie tout spécialement les énergies fossiles.

Défi 5

Part du rail et fluvial dans le transport de marchandise :

L'indicateur représente la part du transport intérieur de marchandise par voie fluviale et/ ou ferroviaire. Le transport intérieur terrestre de marchandise correspond aux transports effectués par modes routiers, ferroviaire ou fluvial. D'après les définitions internationales, le transport désigne un flux de marchandises (ou de voyageurs) déplacées sur une distance donnée et se mesure en tonne-kilomètre (respectivement en voyageur-kilomètre).

Défi 8

Rapport inter-décile des revenus par unité de consommation :

Médiane : valeur qui partage une distribution de salaires, de revenus, de chiffre d'affaires en deux parties égales. Par exemple pour une distribution de salaires, la médiane est le salaire au-dessous duquel se situent 50% des salaires. C'est de manière équivalente le salaire au-dessus duquel se situent 50 % des salariés.

Unité de consommation (UC): Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans

Le revenu disponible d'un ménage : comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Quatre impôts directs sont généralement pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation et les contributions sociales généralisées (CSG) et contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

Part des femmes dans les PCS « cadres, fonction intellectuelles... » : il s'agit des PCS regroupant les professions libérales, cadres de la fonction publique, professeurs, profession scientifiques, professions de l'information, des art et spectacles, cadres administratifs et commerciaux d'entreprise, ingénieurs et cadres techniques d'entreprise (nomenclature INSEE : de 31 à 38)

Les tableaux ci-dessous issus du document de l'ARF détaillent les modes de calculs de ces indicateurs.

Indicateur de développement humain

Dimensions du développement humain	Variables choisies	Valeur minimale	Valeur maximale	Mode de calcul
Santé	Espérance de vie à la naissance	65 ans	85 ans	Taux fixes Indice de santé = (espérance de vie - 65) / (85 - 65)
Education	Pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire diplômée	50%	100%	Taux fixes Indice d'instruction = (pourcentage de la population diplômée - 50) / (100 - 50)
Niveau de vie	Revenu imposable médian des ménages par uc (en \$ et PPA)	5 000 US\$	30 000 US\$	Taux fixes Indice de niveau de vie = [log (revenu médian / uc) - log (5 000)] / [log (30 000 - log (5 000))]

Encadré 1 : Méthode de calcul de l'IDH-2

Les méthodes de calcul utilisées pour chaque sous-indice sont les suivantes :
 Pour l'espérance de vie, le taux plafond équivaut à celui de l'IDH (85 ans). Le seuil plancher est fixé à 65 ans, ce qui équivaut en France à l'âge au-dessous duquel l'INSERM considère généralement qu'une personne est décédée prématurément. Le mode de calcul de cet indice de santé est :

$$\text{Indice de santé} = (\text{Valeur mesurée} - 65) / (85 - 65)$$

Cela signifie que l'indice vaut 0 si l'espérance de vie est de 65 ans et 1 si elle est de 85 ans.

Concernant l'éducation, on peut considérer qu'un système éducatif qui ne donnerait pas de diplôme à moins de 50% de la population serait loin d'être satisfaisant. Avec ce taux plancher de 50%, et en conservant un taux plafond de 100%, on obtient la formule suivante :

$$\text{Indice d'instruction-diplôme} = (\text{Valeur mesurée} - 50) / (100 - 50)$$

Enfin, concernant les revenus des ménages, nous avons fixé un taux plancher de 5 000 dollars US (en PPA). Le taux plafond est fixé à 30 000 dollars US.

$$\text{Indice de niveau de vie} = [\log (\text{valeur mesurée}) - \log (5\,000)] / [\log (30\,000) - \log (5\,000)]$$

L'utilisation d'une fonction logarithmique signifie qu'une même augmentation du revenu des ménages pèsera d'autant moins sur la progression de l'IDH-2 qu'elle part d'un niveau élevé de cette variable.

L'IDH-2 est la moyenne arithmétique de ces indices :

$$\text{IDH-2} = (\text{Indice Santé} + \text{Indice Education} + \text{Indice Niveau de Vie}) / 3$$

Indicateur de santé sociale

Dimension	Sous dimension	Variables retenues	
Revenu	Consommation	Taux de surendettement	
	Inégalité et pauvreté	Taux d'ISF	Montant moyen par ménage
	Pauvreté	Taux de pauvreté monétaire des moins de 17 ans	
	Salaires	Rapport D9/D1 du niveau de vie par unité de consommation	
Travail et emploi	Chômage	Taux de chômage	Ecart taux de chômage entre femmes et hommes
	Conditions de travail	Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt (1)	
	Précarité	Part de l'emploi précaire	Taux de travail à temps partiel
	Relations professionnelles	Taux de conflits du travail (2)	
Education		Taux des actifs sans diplômes	Taux d'accès au baccalauréat
Santé		Espérance de vie à la naissance	
Logement		Taux de recours DALO (Droite au logement opposable) (3)	
Justice		Crimes et délits contre les personnes et les biens pour 100 000 habitants	
Lien social		Taux d'adhésion à au moins une association (4)	
Lien interindividuel		Taux des personnes qui voient au moins une fois par semaine leurs amis et leurs voisins (5)	

(1) sans les maladies professionnelles en 2008

(2) : cette variable n'a pu être actualisée en 2008 : depuis 2005 les statistiques annuelles relatives aux grèves sont produites par la Dares à partir de l'enquête Acemo et non plus à partir des données administratives issues du recensement de l'inspection du travail et des directions départementales et régionales du travail. Cette enquête ACEMO n'est pas représentative à l'échelle régionale.

(3) : Cette variable remplace le taux de recours aux expulsions locatives qui n'est plus fourni par le Ministère de l'Intérieur

(4) et (5) : Ces 2 variables n'ont pas pu être actualisées en 2008, les enquêtes permanentes des Conditions de Vie (EPCV) utilisées pour calculer ces variables n'étant plus réalisée par l'INSEE depuis 2004.

Défi SNDD	§	INDICATEUR	source	Source 2
Contexte/ Composite	p7	IDH-2	http://www.orddh.fr/#/02-01-02-idh2/4006926	
	p7	Indicateur de Santé Sociale (ISS)	http://www.orddh.fr/#/02-01-03-iss/4006927	
		Empreinte écologique	à CONSTRUIRE	
Défi 1	1.1	Part de la SAU en agriculture biologique	http://draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr/Annuaire-Lorraine-Edition-2012	DRAAF, d'après agence BIO
	1.2	Déchets (taux de valo, évol quantités, ...)	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD120R	INSEE, d'après Ademe
	1.3	Prélèvements en eau par usage	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/	
Défi 2	2.1	Dépenses de formation des Conseils Régionaux	http://travail-emploi.gouv.fr/etudes-recherche-statistiques-de-76/statistiques,78/politique-de-l-emploi-et-formation,84/formation-professionnelle,262/d-depenses-de-formation,2090.html	
	2.2	Part des diplômés du supérieur chez les 25-34 ans	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD808R	RP 2009, exploitation principale
	2.3	Part des non-diplômés dans la population active	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=base-cc-diplomes-formation	INSEE, Recensement de la population
	2.4	Part des dépenses de R&D dans le PIB	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD201R	
	2.5	Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=analyse	RP 2009
Défi 3	3.1	Couverture de la population par un agenda 21 de proximité	http://www.datar.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/acc-s-par-enjeux-th-matiques/d-veloppement-durable?ind=1425	MEDDTL - CGDD, Comité 21
	3.2	Part des dépenses mutualisées (EPCI)	http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/f/1827/1346/part-depenses-mutualisees.html	DGCL, DGfip
	3.3	Participation au 1er tour des élections législatives et européennes	http://www.datar.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/acc-s-par-enjeux-th-matiques/d-veloppement-durable?ind=825	Ministère de l'Intérieur, BEEP
	3.4	participation des femmes aux instances politiques	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=17&ref_id=soctc05501	http://www.inegalites.fr/spip.php?article59&id_mot=92
	3.5	territoire couvert par un schéma d'aménagement et de gestion des eaux	http://gesteau.eaufrance.fr/chiffres-cles/sage	Eau France, agences de l'eau
Défi 4	4.1	évolution des températures	http://www.developpement-durable.gouv.fr/Lorraine,4826.html	
	4.2	Consommation d'énergie finale par million de PIB	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/tables.do	CGDD/SOeS
	4.3	Consommation & Production d'ENR	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/tables.do	CGDD/SOeS
	4.4	Emissions de GES par point de PIB	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/tables.do	CGDD/SOeS, d'après CITEPA
Défi 5	5.1	Part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises	http://www.datar.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/acc-s-par-enjeux-th-matiques/d-veloppement-durable?ind=965	CGDD/SOeS
	5.2	Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence	http://www.recensement-2009.insee.fr/basesTableauxDetaillesTheme.action?idTheme=16	Insee, RP2009 exploitation complémentaire
	5.3	Utilisation des transports en commun dans les déplacements domicile-travail	http://www.recensement-2009.insee.fr/basesTableauxDetaillesTheme.action?idTheme=16	Insee, RP2009 exploitation complémentaire
	5.4	Evolution des ventes de voitures électriques ou hybrides	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/tables.do	CGDD/SOeS
Défi 6	6.1	Aires protégées	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/series.do	CGDD/SOeS

	6.2	Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/tables.do	CGDD/SOeS, d'après Muséum National d'Histoire Naturelle
	6.3	Part des espaces artificialisés et évolution	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/tables.do	CGDD/SOeS, d'après Corine and Land Cover
	6.4	Qualité des eaux superficielles	http://www.eau-rhin-meuse.fr/?q=node/5	Agence de l'eau Rhin-Meuse
	6.5	Qualité des eaux souterraines	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/	CGDD/SOeS, Agences de l'Eau, Réseau de connaissance générale des pesticides
Défi 7	7.1	Espérance de vie à la naissance	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_0502R	INSEE, d'après Etat Civil
	7.2	Accessibilité aux soins de proximité et densités de médecins	http://www.inegalites.fr/spip.php?article1000&id_mot=110	Observatoire des inégalités, d'après ADELI
	7.3	Qualité de l'air	http://www.atmolor.org/site/index.php	diagnostic Air Lorraine pour SRCAE : http://www.srcae.lorraine.gouv.fr/
	7.4	Taux de mortalité prématurée	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD714R	INSEE, d'après Etat Civil, Estimations de population
	7.5	Taux de suicide	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_0504R	INSEE, d'après Inserm, estimations de population
	7.6	Densité d'établissements industriels à risque	http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/Eider/series.do	CGDD/SOeS
Défi 8	8.1	Taux de pauvreté	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD829R	INSEE, DGFiP, Revenus disponibles localisés des ménages
	8.2	Taux de chômage	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_0707R	INSEE, Taux de chômage localisés
	8.3	Logement financièrement accessible	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD817R	INSEE estimation population 2010/SOeS
			http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=17&ref_id=socct05208	INSEE/SOeS
	8.4	Taux d'emploi	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD220R	RP 2009, exploitation principale
	8.5	Rapport interdécile des revenus : inégalités	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=t_1101R	INSEE, DGFiP, Revenus fiscaux localisés des ménages.
	8.6	Taux de dépendance (Actifs/>80ans)	http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=99&ref_id=DTD840R	Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales, projection Omphale
	8.7	Part des femmes dans les PCS "cadres, professions intellectuelles supérieures"	http://www.insee.fr/fr/themes/detail.asp?reg_id=99&ref_id=pop-act-csp-dipl	Insee, RP2009 exploitation complémentaire

Tableau récapitulatif des classements

Défi SNDD	§	Indicateur	Position Lorraine	Évolution Lorraine
Défi 1	1.1	Part de la SAU en agriculture biologique		
	1.2	Déchets		
	1.3	Prélèvements en eau par usage		-
Défi 2	2.1	Dépenses de formation des Conseils Régionaux		
	2.2	Part des diplômés du supérieur chez les 25-34 ans		
	2.3	Part des non-diplômés dans la population active		
	2.4	Part des dépenses de R&D dans le PIB		
	2.5	Part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total		
Défi 3	3.1	Couverture de la population par un agenda 21 de proximité		-
	3.2	Part des dépenses mutualisées (EPCI)		-
	3.3	Participation au 1er tour des élections législatives et européennes		-
	3.4	participation des femmes aux instances politiques		-
	3.5	territoire couvert par un schéma d'aménagement et de gestion des eaux		
Défi 4	4.1	évolution des températures	-	
	4.2	Consommation d'énergie finale par million de PIB		
	4.3	Consommation & Production d'ENR		
	4.4	Emissions de GES par point de PIB		
Défi 5	5.1	Part du rail et du fluvial dans le transport intérieur de marchandises		
	5.2	Part des actifs travaillant en dehors de leur commune de résidence		
	5.3	Utilisation des transports en commun dans les déplacements domicile-travail		
	5.4	Evolution des ventes de voitures électriques ou hybrides		-
Défi 6	6.1	Aires protégées		
	6.2	Indice d'abondance des populations d'oiseaux communs		
	6.3	Part des espaces artificialisés et évolution		
	6.4	Qualité des eaux superficielles	-	-
	6.5	Qualité des eaux souterraines	-	-

Tableau récapitulatif des classements

Défi 7	7.1	Espérance de vie à la naissance	☹️	😊
	7.2	Accessibilité aux soins de proximité et densités de médecins	☹️	☹️
	7.3	Qualité de l'air	-	😊/☹️
	7.4	Taux de mortalité prématurée	☹️	😊
	7.5	Taux de suicide	😊/☹️	☹️
	7.6	Densité d'établissements industriels à risque	☹️	-
Défi 8	8.1	Taux de pauvreté	☹️	☹️
	8.2	Taux de chômage	☹️	☹️
	8.3	Logement financièrement accessible	😊	-
	8.4	Taux d'emploi	☹️	😊
	8.5	Rapport inter décile des revenus : inégalités	😊	☹️
	8.6	Taux de dépendance (Actifs/>80ans)	😊	☹️
	8.7	Part des femmes dans les PCS "cadres, professions intellectuelles supérieures"	☹️	-

Méthodologie retenue

Sur la position de la Lorraine

😊 : Lorraine en milieu haut de classement (ou avec un niveau sensiblement meilleur que la moyenne : prélèvements en eau, inégalités de revenus)

☹️ : Lorraine en milieu bas de classement (ou avec un niveau sensiblement moins bon que la moyenne : aires protégées)

😊/☹️ : Classement différent sur plusieurs indicateurs

Sur l'évolution de la Lorraine

😊 : Evolution >0

☹️ : Evolution <0

😊/☹️ : Classement différent sur plusieurs indicateurs

➔ Pour aller plus loin : classement des niveaux intermédiaires (position et/ou évolution lorraine en milieu de tableau avec un écart faible avec les autres régions et/ou avec la moyenne nationale).



CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LORRAINE

Hôtel de Région - Place Gabriel Hocquard
BP 81004 - 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 26 - Fax 03 87 33 61 09

<http://ces.lorraine.eu> - cese@lorraine.eu
www.facebook.com/ceselorraine
www.twitter.com/ceselorraine

FÉVRIER 2013